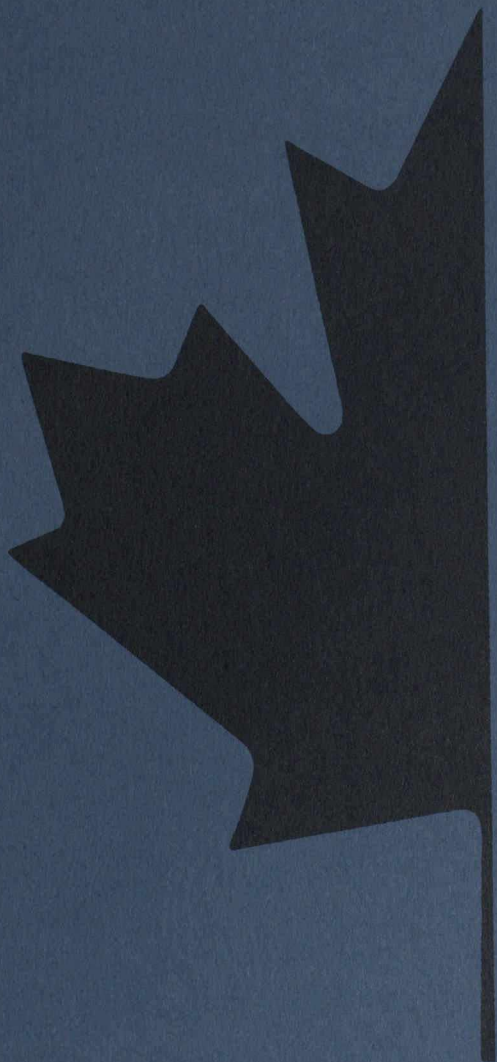


doc
CA1
EA438
E86
FRE
1989

Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



BRUNEI

INDONÉSIE

MALAISIE

PHILIPPINES

SINGAPOUR

THAÏLANDE

**GUIDE DE L'EXPORTATEUR
À L'ANASE**

1989

TABLE DES MATIERES

1. Profil de L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est
2. Relations Canada-ANASE
3. Statistiques:
 - Exportations canadiennes vers les pays de l'ANASE
 - Importations en provenance des pays de l'ANASE
 - Exportations canadiennes vers les pays de l'ANASE par groupe principal de marchandises
 - Exportations canadiennes vers les pays de l'ANASE par province d'origine
4. Brunei
5. Indonésie
6. Malaisie
7. Philippines
8. Singapour
9. Thaïlande
10. Banque Asiatique de Développement
11. Appui du gouvernement fédéral aux exportateurs
 - Centres du commerce international
 - Programme de développement des marchés d'exportation
 - Programme de coopération industrielle de l'ACDI
 - Centre Régional Canada ANASE (ACDI)
 - Société pour l'expansion des exportations
12. Points de contact
 - Points de contact auprès du gouvernement fédéral au Canada (MAE, CCI, ACDI, SEE)
 - Délégués commerciaux du Canada dans les pays de l'ANASE
 - Points de contact avec le secteur privé
 - Centres d'information commerciale de l'ANASE au Canada

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

DEC 13 1989

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

- 1 -

PROFIL DE L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

PROFIL DE L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

Historique:

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui comprend l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, a été formée à Bangkok en 1967. Brunei en est devenu le sixième membre en janvier 1984. Les objectifs initiaux de l'ANASE, tels qu'énoncés dans la Déclaration de Bangkok, étaient: 1) d'accélérer la croissance économique, le progrès social et le développement culturel dans la région, et 2) de promouvoir la paix et la stabilité dans la région. L'une des grandes réalisations de l'ANASE a été de modérer les antagonismes entre les pays de la région. Ses membres ont laissé de côté l'héritage d'amertume et d'hostilité qui s'était manifesté dans des différends régionaux comme l'affrontement entre l'Indonésie et la Malaisie, et la prétention des Philippines sur l'état malaisien de Sabah.

En 1971, les ministres des Affaires étrangères des cinq membres fondateurs de l'ANASE ont signé la Déclaration de Kuala Lumpur, dans laquelle ils réclamaient l'instauration d'une Zone de paix, de liberté et de neutralité en vue de protéger la région des rivalités entre grandes puissances. L'idée est redevenue un objectif important de l'ANASE après les succès communistes au Vietnam, au Laos et au Cambodge en 1975. En février 1976, la première réunion au Sommet des chefs de gouvernement de l'ANASE a été convoquée à Bali, où les membres ont signé un Traité d'amitié et de coopération qui établissait les mécanismes à utiliser pour régler les différends bilatéraux. L'importance des consultations politiques et de la coopération économique a été soulignée par la signature de la Déclaration de la Convention de l'ANASE qui établissait un cadre de consultations soutenues à divers niveaux politiques et économiques.

Le deuxième Sommet de l'ANASE, tenu à Kuala Lumpur en 1977, confirmait les orientations établies à Bali. Le Sommet de Kuala Lumpur renouvelait également l'importance de l'ouverture de "Dialogues" avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, le Japon et la CE.

Le troisième Sommet de l'ANASE s'est tenu à Manille en décembre 1987. La Déclaration de Manille a donné un nouvel élan à la coopération économique régionale et a approuvé des amendements au Traité d'amitié et de coopération en vue de faciliter l'intensification des contacts et de la coopération entre l'ANASE et d'autres pays, surtout ceux de la région Asie-Pacifique.

Coopération politique:

C'est dans le domaine de la coopération politique que l'ANASE a connu le plus de succès. Les réunions périodiques des ministres des Affaires étrangères, des ministres de l'Économie et d'autres représentants des milieux politiques et gouvernementaux ont été institutionnalisées. La coordination de l'ANASE s'étend maintenant aux activités entreprises dans diverses instances internationales comme l'ONU et le Mouvement des non-alignés, ainsi qu'à celles des missions des pays membres de l'ANASE dans les capitales étrangères.

Une action concertée aux Nations Unies sur des questions comme le Cambodge a entraîné des consultations et même une action commune sur toute une gamme de questions intéressant directement et indirectement les membres de l'Association. Par exemple, les membres de l'ANASE ont collaboré pour coordonner leur réponse aux questions touchant le droit de la mer; ils ont adopté des positions communes sur diverses questions touchant les produits de base, et ils ont collaboré efficacement au sein du GATT ainsi que pendant les délibérations préparatoires aux négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. Ils présentent également un point de vue commun aux Sommets économiques depuis 1984.

Coopération économique:

Si les membres de l'ANASE ont fait de grands progrès au plan de la coopération politique touchant les questions bilatérales et régionales, les questions internationales de politique et de sécurité ainsi que les grandes questions économiques, leur coopération au plan commercial a été relativement modeste. Les progrès à ce chapitre ont été lents puisque les économies de l'ANASE ne sont pas complémentaires et que ses membres sont, à bien des égards, des concurrents dans les secteurs des ressources naturelles, de l'agriculture et des pêches.

Le troisième Sommet de l'ANASE a pris plusieurs mesures pour galvaniser la coopération économique entre les membres, en mettant une insistance toute particulière sur les trois grands types d'arrangements déjà en place: les accords de commerce préférentiel de l'ANASE; les coentreprises industrielles de l'ANASE; et les accords de complémentarité industrielle de l'ANASE.

L'élément essentiel des accords de commerce préférentiel de l'ANASE a été un engagement d'échanger des préférences tarifaires sur des listes de produits importés par les pays membres. Depuis son introduction en 1977, ce type d'accord s'est élargi pour englober plus de 20 000 produits. Toutefois, ces accords préférentiels n'ont pas permis de promouvoir le commerce intra-ANASE puisque la plupart des produits importants en ont été exclus. La Déclaration de Manille annonçait un plan de cinq ans pour élargir les arrangements préférentiels à 90 % de tous les produits échangés à l'intérieur de la région, et à au moins 50 % de la valeur de toutes les importations depuis des membres de l'ANASE. La Déclaration prévoyait également un relèvement des taux de droits préférentiels, et un engagement de statu quo et de démantèlement des mesures tarifaires et non tarifaires affectant le commerce intra-ANASE.

Le régime des coentreprises industrielles de l'ANASE a été modifié pour attirer davantage le secteur privé, surtout les investisseurs étrangers qui peuvent maintenant détenir 60 % du capital des coentreprises industrielles de l'ANASE, alors que ce niveau était auparavant fixé à 49 %. On y a également apporté d'autres améliorations, dont un accroissement des préférences tarifaires pour les produits découlant de coentreprises industrielles de l'ANASE et un engagement d'introduire une loi sur la garantie des investissements pour protéger ces investissements de l'appropriation ou de la nationalisation.

Les accords de complémentarité industrielle de l'ANASE ont été conçus par les gouvernements membres comme la contribution du secteur privé à la coopération économique. Divers groupes industriels, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'ANASE, ont créé des "clubs d'industriels" (il y en a actuellement 15) pour élaborer des approches coopératives visant à renforcer leurs activités commerciales et industrielles conjointes. Cela a parfois mené à l'intégration de l'industrie concernée au niveau de toute l'Association. La coopération prend diverses formes: harmonisation des normes et procédures d'essais de produits, activités de recherche et de développement, et coordination des projets d'investissement pour que les sociétés des pays membres ne se livrent pas concurrence. Les progrès ont été très lents dans le domaine de la complémentarité industrielle.

Structure administrative:

Le Sommet tenu à Bali en 1976 a créé un Secrétariat permanent de l'ANASE à Djakarta, mais en le dotant de pouvoirs limités. Le Secrétaire général de l'ANASE est chargé d'administrer le Secrétariat, mais pas l'Association. Chaque pays a son bureau national du "Directeur général pour l'ANASE", qui est chargé de gérer les questions touchant l'Association; pris ensemble, ces bureaux nationaux forment le Comité permanent de l'ANASE.

Cinq comités économiques ont été créés sous la responsabilité des ministres de l'Économie de l'ANASE: commerce et tourisme (COTT); industrie, minéraux et énergie (COIME); alimentation, agriculture et foresterie (COFAP), services financiers et bancaires (COFAB), et communications et transports (COCT). On a également créé divers sous-comités, groupes de travail, mécanismes ad hoc et groupes d'experts. Les décisions sont prises à l'unanimité, et les progrès peuvent être lents. Bien que ce processus comporte des désavantages, il pourrait difficilement en être autrement dans une association qui repose sur le consensus de tous ses membres.

Nombre d'organismes non gouvernementaux locaux se sont fédérés pour devenir des organismes de l'ANASE. C'est ainsi qu'on retrouve une Chambre de commerce et d'industrie de l'ANASE, une Organisation inter-parlementaire de l'ANASE, un Conseil du pétrole de l'ANASE (ASCOPE), une Confédération des journalistes de l'ANASE et une Association des banquiers de l'ANASE.

- 2 -

RELATIONS CANADA-ANASE

RELATIONS CANADA-ANASE

CONTEXTE

Reconnaissant la contribution positive de l'Association à la paix, à la stabilité et au développement de l'Asie du Sud-Est, le Canada cherche, depuis le milieu des années 70, à intensifier ses relations avec l'ANASE et à renforcer ses liens bilatéraux avec les États qui en font partie. Le Canada s'est associé à l'ANASE comme "partenaire du Dialogue" en 1977. Afin d'établir un point de contact officiel avec chacun de ses "partenaires du Dialogue" (Canada, Australie, CEE, Japon, Nouvelle-Zélande et États-Unis), l'ANASE désigne à tour de rôle un pays chargé de la coordination. Le Brunei est actuellement chargé de coordonner le dialogue avec le Canada.

L'Accord de coopération économique Canada-ANASE, signé en septembre 1981, est entré en vigueur en juin 1982. Cet accord établit une Commission consultative conjointe (CCC) pour examiner les progrès réalisés dans les diverses formes de coopération entre le Canada et les groupements multilatéraux de l'ANASE dans les domaines du commerce et du développement. Les réunions annuelles de la CCC ont alterné entre Ottawa et les capitales des pays membres de l'ANASE. La cinquième réunion de la CCC fut tenue à Ottawa, les 7 et 8 avril 1988.

Depuis 1980, le SEAE participe chaque année à la Conférence post-ministérielle des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE dans la capitale d'un des pays membres. La Conférence est centrée sur des questions économiques et politiques régionales et internationales qui intéressent l'ANASE et ses partenaires du Dialogue. C'est pour le SEAE une occasion unique de discuter de l'évolution des relations bilatérales avec les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'ANASE.

INTÉRÊT DE L'ANASE POUR LE CANADA

Sécurité

Sur le plan stratégique, les pays de l'ANASE se trouvent sur les grandes voies maritimes qui relient le Moyen-Orient et l'Asie du Sud aux économies de libre marché du Pacifique occidental et de l'Amérique du Nord. L'augmentation du commerce trans-Pacifique est telle que toute perturbation du mouvement des marchandises dans la région aurait une incidence directe sur les membres de l'ANASE et les pays du Pacifique comme le Japon et l'Australie, qui comptent parmi nos principaux partenaires commerciaux. Le Canada a toujours appuyé les appels

adressés au Viêt-Nam par les pays de l'ANASE pour qu'il se retire du Cambodge, ce qui contribuerait à réduire les tensions régionales.

Relations politiques

Les pays de l'ANASE, avec leurs économies de marché libre et leurs sociétés ouvertes, offrent un bon modèle pour la région et reçoivent un solide appui du Canada. Plusieurs de ces pays sont des membres influents de l'OPEP, de la Conférence islamique, du Mouvement des non-alignés et du Groupe de Cairns. Les relations du Canada avec les pays de l'ANASE s'appuient sur d'autres facteurs comme les liens qui l'unissent à trois d'entre eux (Singapour, Brunei et la Malaisie) au sein du Commonwealth, ses importants programmes d'aide au développement en Indonésie, en Thaïlande, en Malaisie et aux Philippines, et le nombre élevé d'immigrants venus de l'Asie du Sud-Est. Les quelque 110 000 réfugiés indochinois que le Canada a accueillis depuis 1975 ont fortement rehaussé la réputation du Canada auprès des pays de l'ANASE.

Relations commerciales et économiques

Le commerce bilatéral entre le Canada et les pays membres de l'ANASE a triplé au cours de la dernière décennie, atteignant 2,65 milliards de dollars en 1988, soit une augmentation de 33 % par rapport à 1987. Les exportations canadiennes vers cette région s'élevaient à 1,16 milliard de dollars, tandis que les importations totalisaient 1,49 milliard, ce qui représente un excédent de 336 millions de dollars de la balance commerciale en faveur de l'ANASE. La Direction de la coopération industrielle (INC) de l'ACDI a accordé une subvention de 100 000 dollars à la Chambre de commerce du Canada pour financer des études et programmes destinés à favoriser le commerce et les investissements des sociétés canadiennes dans les pays de l'ANASE. Par ailleurs, le Canada invite des représentants d'entreprises de l'ANASE à venir, à ses frais, pour des visites d'exploration et des séminaires d'information sur les possibilités de marché. En décembre 1986, le Conseil des gens d'affaires Canada-ANASE a été créé conjointement par la Chambre de commerce du Canada et par les Chambres de commerce et d'industrie de l'ANASE pour promouvoir une meilleure compréhension mutuelle et des relations d'affaires plus étroites entre le Canada et les six pays de l'Association.

Aide au développement

Jusqu'en 1986, l'aide au développement était centrée surtout sur la mise en valeur des ressources naturelles et le transfert de technologie. Étant donné la croissance rapide des économies de l'ANASE, l'aide a été graduellement réorientée surtout vers la coopération industrielle et le perfectionnement des ressources humaines, domaine dans lequel le Canada apporte une contribution majeure. Un fonds de perfectionnement des ressources humaines de l'ANASE, doté d'un budget de 750 000 dollars, a été créé en 1987 pour financer des voyages d'études et des activités de formation surtout à l'intention des fonctionnaires. Un fonds de bourses d'études de l'ANASE totalisant 60 000 dollars a également été établi pour permettre d'offrir environ 30 années-personnes de formation au niveau des études supérieures et universitaires dans des établissements d'enseignement canadiens. Le Canada a également créé un Centre Canada-ANASE à Singapour pour appuyer et faciliter les activités de coopération dans l'ensemble des pays de l'ANASE.

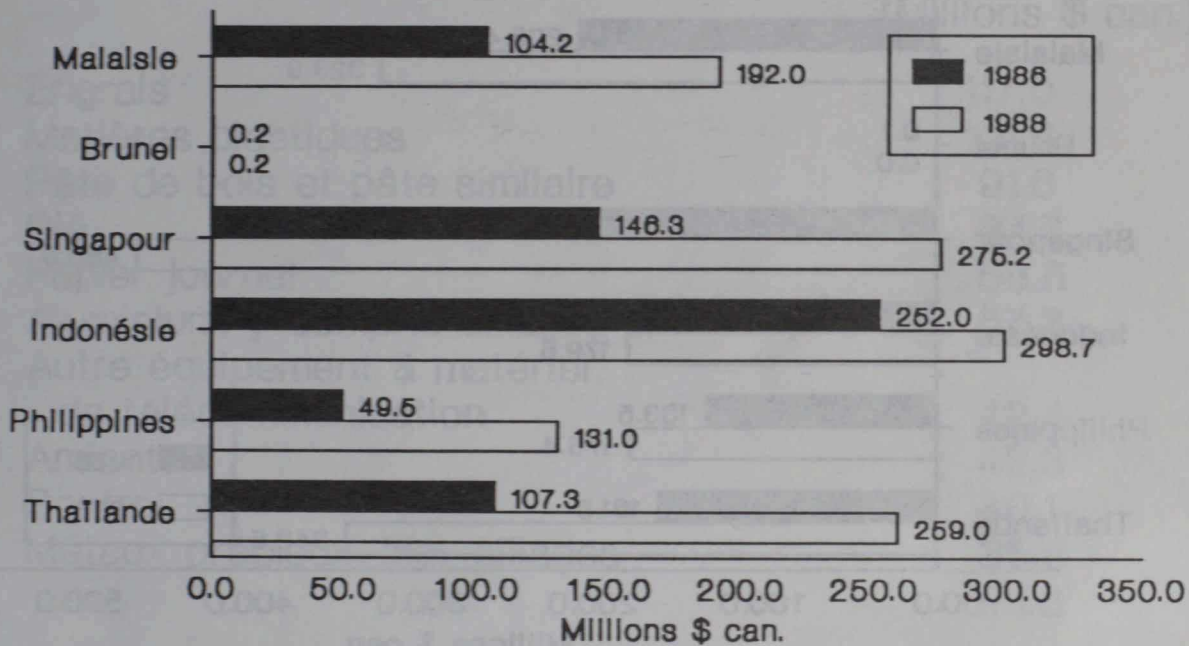
- 3 -

STATISTIQUES:

- EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LES PAYS DE L'ANASE
- IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES PAYS DE L'ANASE
- EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LES PAYS DE L'ANASE
PAR GROUPE PRINCIPAL DE MARCHANDISES
- EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LES PAYS DE L'ANASE
PAR PROVINCE D'ORIGINE

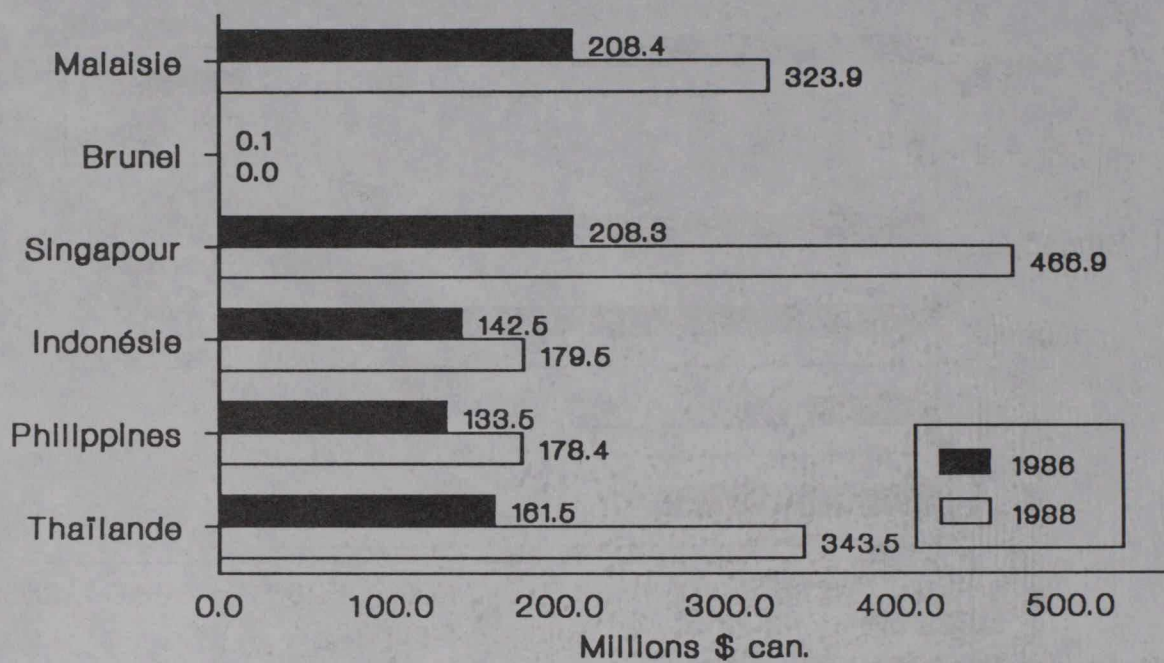
NOTE: LES IMPORTATIONS SONT BASEES SUR LE PAYS
D'ORIGIN. TOUTEFOIS, AVANT 1988, LES IMPORTATIONS
PUBLIEES ETAIENT BASEES SUR LE PAYS DE
DESTINATION/D'EXPORTATION.

Exportations nationales canadiennes vers les pays de l'ANASE, 1986 et 1988



Les exportations nationales vers les pays de l'ANASE totalisent 1,156.2 (\$ can.) en 1988.

Importations canadiennes en provenance des pays de l'ANASE, 1986 et 1988



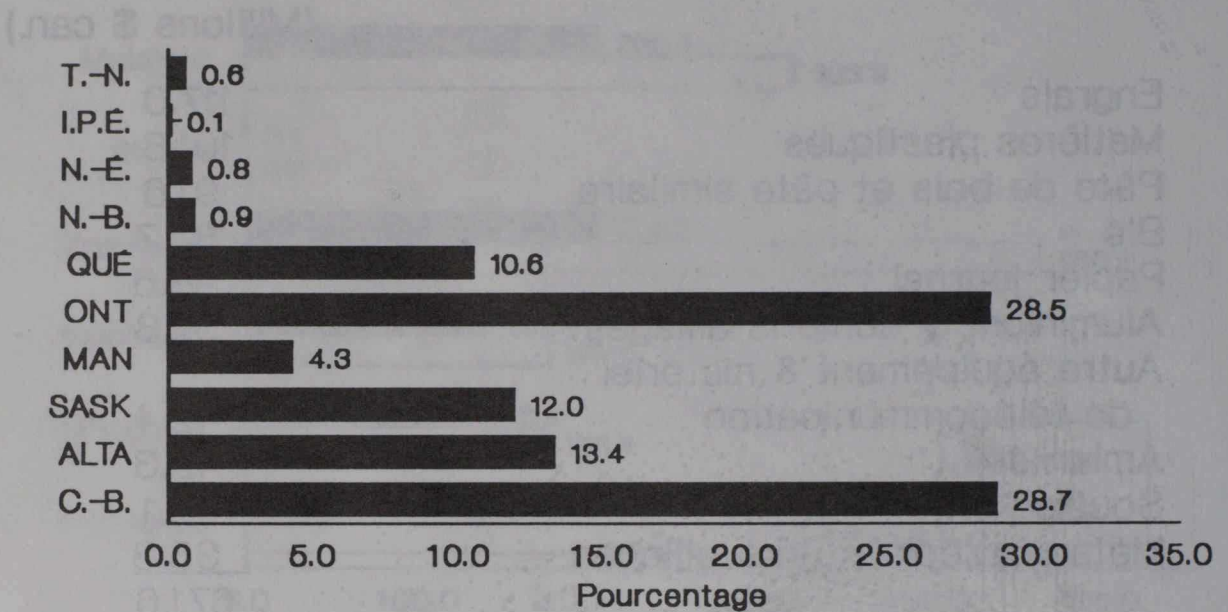
Les importations en provenance des pays de l'ANASE totalisent 1,492.2 millions (\$ can.) en 1988

Exportations nationales canadiennes vers les pays de l'ANASE par groupe principal de marchandises

<u>Gr. principal de marchandises</u>	<u>1988</u>
	(Millions \$ can.)
Engrais	117.0
Matières plastiques	101.8
Pâte de bois et pâte similaire	91.6
Blé	84.7
Papier journal	58.6
Aluminium, y compris alliages	57.3
Autre équipement & matériel de télécommunication	42.4
Amiante	42.3
Soufre	40.1
Métaux précieux, incl. alliages	<u>35.8</u>
	671.6

Soit 58% des exp. nationales vers les pays de l'ANASE

Exportations nationales canadiennes vers les pays de l'ANASE par province d'origine, 1988



Les exportations nationales vers les pays de l'ANASE totalisent 1,156.2 millions (\$ can.) en 1988

- 4 -

BRUNEI

BRUNEI DARUSSALAM

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Situé sur l'île de Bornéo, le Brunei a une superficie de 5 765 km². La population de 227 000 habitants est composée de Malais (65 %), de Chinois (20 %) et de tribus indigènes (8 %). Les langues parlées sont le malais, l'anglais et des dialectes chinois. Protectorat britannique depuis 1888, le Brunei refuse de se joindre à la fédération malaise en 1963 et devient un sultanat indépendant en 1984, à l'expiration d'un traité qui l'avait lié à la Grande-Bretagne pendant 140 ans.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le sultanat du Brunei est gouverné par Sa Majesté le Sultan Sir Mudah Hassanal Bolkiah. Le pouvoir effectif est entièrement entre les mains du Sultan et de deux de ses frères, qui sont conseillés par un groupe de technocrates occidentaux compétents et instruits. La cohésion sociale repose sur la loyauté envers la famille royale et la foi islamique. Bien qu'il soit permis de fonder des partis politiques, il n'y en a qu'un seul et les dernières élections remontent à 1962.

Le PIB par habitant est l'un des plus élevés au monde. Le gouvernement a un excédent budgétaire de deux milliards de dollars et les réserves monétaires du pays dépasseraient les 20 milliards de dollars US. Le principal problème économique du Brunei est donc de trouver la meilleure façon de gérer sa richesse. Un effort est cependant fait, dans le cadre du cinquième plan quinquennal de développement du Brunei (1986-1990), pour diversifier l'activité économique, jusqu'ici trop exclusivement tributaire du pétrole et du gaz, en développant les secteurs de l'agriculture, de la forêt et des finances. Le taux de croissance du PNB aurait atteint entre 2,5 et 3 pour cent en 1987 et on s'attend à ce qu'il baisse jusqu'à 1 ou 2 pour cent en 1988 en raison de la diminution des prix du pétrole.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le Brunei a ouvert des missions diplomatiques à Londres, aux États-Unis et dans toutes les capitales des États de l'ANASE. Le Brunei est membre de l'ANASE, du Commonwealth, de l'Organisation de la conférence islamique et des Nations Unies et il participe au programme de financement commercial à long terme de la Banque islamique de développement. Le Brunei n'adhère pas à l'OPEP, mais il y a le statut d'observateur. C'est à l'ANASE qu'il attache le plus d'importance sur le plan de la politique étrangère. Le Japon (qui importe 97 % du pétrole du Brunei) et, dans une moindre mesure, Singapour, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Corée sont ses principaux partenaires commerciaux.

RELATIONS CANADA-BRUNEI

Les relations politiques entre le Canada et le Brunei ont pris un solide départ lorsque l'ancien Premier ministre Trudeau a été le premier chef de gouvernement étranger à faire une visite officielle dans ce pays en janvier 1983. Le ministre du Commerce extérieur, Gerald Regan, a représenté le Canada lors des célébrations de l'indépendance de ce pays en février 1984, et des relations diplomatiques ont été établies entre les deux pays en mai de la même année. Sur le plan politique, les relations se poursuivent principalement dans le cadre du Commonwealth et de l'ANASE. En raison des importantes réserves de devises du Brunei, les banques canadiennes manifestent également un intérêt envers ce pays et il pourrait y avoir des possibilités à exploiter en rapport avec la diversification de la gestion des avoirs financiers du Brunei. Les domaines de l'éducation et du développement des ressources humaines offrent également des possibilités en ce qui concerne les relations bilatérales. Environ une centaine de jeunes ressortissants du Brunei font en ce moment leurs études au Canada. Le Brunei a participé à Expo 86 et, en 1987, le Sultan du Brunei est venu au Canada pour assister à la rencontre des Chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, à Vancouver. Les relations entre les deux pays s'intensifieront rapidement au cours des années 1988 et 1989. Au mois de juillet 1988, le Brunei est devenu coordonnateur de dialogue pour le Canada avec l'ANASE. De plus, la Conférence post-ministérielle de l'ANASE se tiendra à Bandar Seri Begawan en juillet 1989.

BRUNEI DARUSSALAM

APERÇU DU COMMERCE

L'économie du Brunei repose principalement sur les industries du pétrole et du gaz naturel liquéfié, ainsi que sur le secteur public. Étant donné que le secteur du pétrole compte pour environ 75 % du PIB, la croissance économique du Brunei est donc fortement tributaire de la situation du pétrole sur le marché international plutôt que de l'activité sur le marché intérieur. À cause de la chute récente des prix du pétrole et de la diminution de la production pétrolière - mesure de conservation qui a fait passer le nombre de barils de 261 000 par jour en 1979 à 155 000 par jour en 1987 - les résultats sur le plan de la croissance du PIB ont été plutôt décevants ces derniers temps.

Le gouvernement emploie 40 % de la population active du Brunei. En 1987, les revenus publics (excluant les revenus des investissements) atteignaient 1,7 milliard \$ CAN, et les dépenses 1,5 milliard \$ CAN. Selon l'estimation des dépenses du gouvernement pour 1988, 24 % du budget devrait être consacré aux forces armées, 24 % aux travaux publics, 15 % à l'éducation et 7 % aux services de santé.

Le cinquième Plan quinquennal de développement (1986-1990) du Brunei prévoit une affectation de 2,3 milliards \$ CAN aux projets de diversification de l'économie. Ces fonds seront consacrés à l'amélioration des services publics (466 millions \$ CAN) et des édifices publics (233 millions \$ CAN), ainsi qu'au développement des secteurs des transports et des communications (466 millions \$ CAN), de l'industrie et du commerce (233 millions \$ CAN) et de la sécurité (233 millions \$ CAN).

Jusqu'à présent, le Canada n'a remporté que des succès modestes au Brunei sur le plan du commerce, en raison notamment de la présence importante et de longue date des Britanniques et des faibles dimensions du marché (population de 227 000 habitants). À mi-parcours du Plan quinquennal actuel (1986-1991), bon nombre des projets sont terminés ou en voie de réalisation. Il reste encore plusieurs domaines que les entreprises canadiennes pourront explorer, dans la mesure où celles-ci seront disposées à entreprendre des projets à long terme au Brunei. Des perspectives s'ouvriront notamment dans les secteurs des services et de l'équipement pétroliers et gaziers, de l'éducation et de la formation, des services et de l'équipement de production énergétique, et des produits et services de défense et de l'aérospatiale.

OBJECTIFS DE COMMERCIALISATION DU CANADA

1. Services et équipements pétroliers et gaziers - Le marché de ce secteur a été évalué à environ 50 millions \$. Des débouchés se présentent aux Canadiens dans les domaines de la prestation de services d'experts-conseils et de la vente d'appareils de traitement et de commande.
2. Services, systèmes et produits de haute technologie - Des possibilités de commercialisation existent dans les domaines de l'équipement téléphonique, de la conception de sous-stations téléphoniques et des réseaux de bibliothèque automatisés (marché évalué à quelque 35 millions \$).
3. Produits, services et programmes de défense - La valeur de ce marché atteindrait quelque 250 millions \$. D'excellentes perspectives s'offrent aux entreprises canadiennes dans les domaines de la vente de l'équipement de surveillance et de patrouille ainsi que des simulateurs d'entraînement au radar et de vol. Les fournisseurs canadiens pourront également participer à des projets de construction de bases militaires aériennes et aéronavales.

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX

M. Denis Comeau
Conseiller (commercial)
Haut-Commissariat du Canada
IBM Towers
80 Ansen Road
SINGAPORE 0207
(Adresse postale:
Robinson Road
P.O. Box 845
SINGAPORE 9016)

Téléphone: (011-65) 225-6363
Télex: (code de destination 84)
RS 21277
Télécopieur: (011-65) 225-2450

M. Roman Hruby
Responsable de secteur -
Brunei
Direction de l'expansion
du commerce en Asie et
Pacifique Sud
Ministère des Affaires
extérieures
Edifice L.B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Téléphone: (613) 995-7659
Télex: 053-3745
Télécopieur: (613) 996-9510

NOTA: Le haut-commissaire à Singapour est responsable des projets de commercialisation au Brunei.

Superficie: 5 765 km² Population: 226 000 (1986)

Capitale: Bandar Seri Begawan Nature du régime: Sultanat (Monarchie)

Chef de l'État: Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah

Premier ministre: Sultan Hassanal Bolkiah Mu'izzaddin Waddaulah

Ministre des Finances (chargé du Commerce): Prince Jefri Bolkiah

Langues: malais, anglais et chinois

Composition ethnique: Malais 65 %, Chinois 20 %, indigènes 8 %, Indiens et autres 6 %

PNB: 1987 - 3,0 milliards \$ US Revenu par habitant: 15 400 \$ US

Monnaie: 1 dollar de Brunei = 1 dollar Singap. - 0,63 \$ CAN

Taux d'inflation: 7,6 % (1986) Ratio du service de la dette: nul

Taux de chômage: S.O

Principaux partenaires commerciaux (1987):

ExportationsImportations

(Total: 1 796,2 milliard \$ US)

(Total: 1 296,9 milliard \$ US)

1. Japon (1,1 G \$)
2. Thaïlande (0,22 G \$)
3. Corée (0,18 G \$)
4. Singapour (0,11 G \$)
5. Royaume-Uni (0,05 G \$)

1. Royaume-Uni (0,37 G \$)
2. Singapour (0,37 G \$)
3. Malaisie (0,10 G \$)
4. États-Unis (0,10 G \$)
5. France (0,08 G \$)

Échanges avec le Canada (en milliers de \$ CAN)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Exportations	37	232
Importations	192	37
Balance	-155	195

Principaux débouchés pour les entreprises canadiennes:

1. Enseignement technique/programmes de formation
2. Pêches
3. Forêts
4. Communications
5. Production d'électricité

Population: 226 000 (1986)

Superficie: 5 765 km²

Statut à la SEE: Pays pouvant bénéficier d'un financement

Statut à l'ACDI: Pays hors programme

Banque canadienne résidente: Aucune

Représentants canadiens à Brunei: Haut-Commissaire: Sean Brady;
Conseiller commercial: Denis Comeau; Tél: (011-65) 225-6363; Téléx:
(Code de destination 87) RS21277; Télécopieur: (011-65) 225-2450

Ministère des Affaires extérieures/Contact commercial à PST: Roman
Hruby; Tél: (613) 995-7659; Téléx: 053-3745; Télécopieur: (613)
996-9510

Représentants de Brunei au Canada:

À l'heure actuelle, les communications doivent se faire par
l'intermédiaire de la mission permanente de Brunei à New York.

Taux de change

Principaux partenaires commerciaux (1987):

Exportations

Total: 1 milliard 200 millions

1. Japon (1.200 milliards)
2. Thaïlande (0.800 milliards)
3. Corée (0.600 milliards)
4. Singapour (0.400 milliards)
5. Royaume-Uni (0.300 milliards)

Échanges avec le Canada (en millions de \$ CAN)

1987

Exportations

Importations

Balances

Principaux débouchés pour les exportations canadiennes

1. Enseignement technique/programmes de formation
2. Pêche
3. Papiers
4. Communications
5. Production d'électricité

PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DEPUIS BRUNEI
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Vêtements de dessus, sauf tricots		30
Autres articles de base en verre		1
Montres, horloges, bijoux et argenterie		1
Autres articles personnels et de maison		1
Autres produits finals non comestibles		<u>1</u>
 Total partiel		 34
 Total	 <u>191</u>	 <u>37</u>

Note: Les importations sont fondées sur le pays d'origine. Toutefois, avant 1988, les importations publiées étaient fondées sur le pays de destination/d'exportation.

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS BRUNEI
(en milliers \$)

	<u>1988</u>
Transactions commerciales spéciales	168
Autre matériel de télécom. et équip. connexe	18
Téléviseurs, radios et phonographes	17
Machines et matériel de bureau	10
Barres et tiges d'acier	6
Autre matériel de mesure, cont., lab., méd. et opt.	4
Autres machines industrielles spécial.	2
Matériel de chauffage et de réfrigération	1
Autres équipements et outils	<u>1</u>
Total	232

INDONÉSIE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'Indonésie est un archipel composé de 13 000 îles qui s'étendent de l'Océan Indien à l'Océan Pacifique. Elle compte approximativement 176 millions d'habitants, dont plus de la moitié (90 millions) se trouve sur l'île de Java. La population indonésienne est répartie entre plus de 300 groupes ethniques qui parlent 250 langues et dialectes distincts. La majorité des Indonésiens sont musulmans mais les croyances et coutumes pré-islamiques restent vivaces à l'échelon local. Le christianisme et l'hindouisme figurent également parmi les religions importantes. On continue de classer l'Indonésie parmi les pays en développement relativement prospères. Sous la direction du président Suharto, elle bénéficie, depuis plus de deux décennies, de la stabilité politique et d'une croissance économique constante qui s'est traduite par une augmentation du niveau de vie.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

L'Indonésie est dotée d'un appareil gouvernemental complexe de type républicain, qui comprend un Conseil consultatif et une Assemblée consultative, et il est fortement influencé par le respect que les Javanais, et même l'ensemble des Indonésiens, ont traditionnellement pour leurs dirigeants et pour l'autorité. Le Président vient d'être réélu sans opposition pour un cinquième mandat de cinq ans. Les nouvelles nominations au Cabinet qui ont suivi sa réélection indiquent que les orientations politiques actuelles de son gouvernement seront maintenues, tant sur le plan de la libéralisation de l'économie que sur celui de la politique étrangère.

L'économie indonésienne se compose d'un grand secteur agricole fragmenté et d'un petit secteur industriel dynamique. L'industrie a été favorisée par le faible prix du pétrole sur le marché intérieur et elle est principalement vouée à combler les besoins d'un important marché intérieur. La politique de substitution des importations constitue depuis longtemps l'orientation déterminante de la stratégie d'industrialisation du pays; quant aux recettes d'exportations, elles proviennent principalement du pétrole, des produits forestiers et des minéraux. L'effondrement des cours internationaux du pétrole et, par conséquent, des recettes d'exportations a amené l'Indonésie à s'efforcer de diversifier ses exportations et d'accroître le rendement de ses secteurs non pétroliers. Le gouvernement a notamment appliqué à cette fin une réforme en profondeur de son régime douanier et une libéralisation générale des pratiques sur le plan des affaires et du commerce, libéralisation qui se poursuit. Ces politiques se sont révélées efficaces: la part du secteur non pétrolier dans les recettes d'exportations globales du pays s'étant élevée à 60 % en 1988, l'Indonésie a manifestement diminué sa dépendance traditionnelle à l'égard des exportations de pétrole.

L'application de politiques économiques judicieuses n'a pas empêché une forte augmentation de la dette extérieure au cours des dernières années, la baisse des recettes d'exportations de pétrole et de gaz ayant amené le gouvernement à contracter des emprunts pour exécuter des projets de développement. À la fin de l'année 1988, on estimait la dette extérieure à 47 milliards \$ et le coefficient du service de la dette à 36 %. Néanmoins, l'Indonésie est parvenue à maintenir une position saine en ce qui concerne ses réserves en devises étrangères qui équivalent à environ 9 mois d'importations. Progressistes et constantes, les politiques financières et budgétaires de l'Indonésie en ont fait un des pays bénéficiant de la meilleure réputation de solvabilité parmi les pays en développement. L'accès aux emprunts internationaux a permis au gouvernement de s'adapter mieux que de nombreux autres pays aux fluctuations des marchés internationaux et d'éviter les tensions sociales et politiques qu'ont provoquées, ailleurs, les remous économiques et la baisse du niveau de vie.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Bien que professant une politique étrangère de non-alignement, l'Indonésie tend vers une attitude pro-occidentale et elle entretient une coopération constructive avec les pays voisins, en particulier les pays membres de l'ANASE. Elle est membre fondateur du Mouvement des pays non alignés. Depuis le milieu des années soixante, elle se rapproche de plus en plus de l'Occident tant au point de vue de son orientation politique que de ses politiques économiques et commerciales. L'Indonésie exerce une influence modératrice au sein du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77, du dialogue Nord-Sud, de la Conférence islamique et de divers groupes de pays exportateurs de produits de base, y compris l'OPEP.

L'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) - dont le secrétariat est établi à Jakarta - constitue un volet capital de la politique étrangère de l'Indonésie, qui consulte de plus en plus les États membres afin de prendre position sur des questions d'intérêt commun.

RELATIONS ENTRE LE CANADA ET L'INDONÉSIE

Il est de l'intérêt politique du Canada de soutenir des gouvernements qui partagent son engagement envers la paix régionale et la stabilité en Asie du Sud-Est. Sa taille, son rôle directeur au sein de l'ANASE et l'importance de son influence modératrice au sein du Mouvement des pays non alignés, du Groupe des 77, de l'OPEP et de la Conférence islamique font de l'Indonésie un pays de plus en plus important pour le Canada du

INDONÉSIE

point de vue politique. En outre, l'Indonésie et le Canada ont en commun des intérêts convergents sur diverses questions internationales telles que le Cambodge, le droit de la mer, les négociations Nord-Sud, les produits de base et la sécurité régionale. En juillet 1985, le SÉAE, accompagné de Maureen McTeer, a fait une visite de quatre jours en Indonésie et, en janvier 1988, c'était au tour du Ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, de se rendre en Indonésie. Au mois d'août 1988, le Canada accueillait le Ministre indonésien de la Technologie et de la Recherche, M.J.B. Habibie. La première visite de parlementaires canadiens dans ce pays s'est déroulée en février 1986. Le Ministre des Affaires étrangères, M. Mochtar, a séjourné à Ottawa du 16 au 18 février 1987 à l'invitation du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très Honorable Joe Clark. Une deuxième délégation de parlementaires s'est rendue en Indonésie en novembre 1987.

L'Indonésie voit dans l'accès aux techniques, aux capitaux et aux marchés du Canada un contrepois partiel à l'influence des États-Unis et du Japon. L'acceptation et le soutien par l'Occident (y compris par le Canada) du Nouvel Ordre du Président Suharto, et le courant d'aide qui en a résulté, ont eu un effet bénéfique décisif sur les plans politique et économique pour l'Indonésie. Le programme d'aide au développement de l'Indonésie constitue, en importance, le troisième programme bilatéral du Canada, son chiffre indicatif de planification atteignant près de 300 millions \$ pour les cinq prochaines années. L'accent y est mis sur la mise en valeur des ressources humaines et la gestion des ressources naturelles.

secteurs tels que les logiciels, les télécommunications, les dispositifs de comptage à distance, les charbonnages, les équipements portuaires, les points de vente, les produits alimentaires et l'emballage. L'exploitation de certains de ces débouchés exigera l'aide de la Société pour l'expansion des exportations. Celle-ci conseille la planification financière de l'Indonésie et, autant que possible, se soumettent à collaborer en accordant les facilités de crédit mieux adaptées aux besoins des exportateurs canadiens. Le succès des projets est quelquefois considéré comme "gâché" par la concurrence européenne, japonaise, américaine et australienne, mais le Canada peut s'y faire une place si ses exportateurs sont prêts à y effectuer des visites plus fréquentes, à s'efforcer de mieux comprendre les besoins et à travailler en collaboration plus étroite avec la Division commerciale de l'Indonésie ainsi qu'avec la SEE et l'ACDI. En 1988, une campagne a été lancée en vue de sensibiliser les exportateurs canadiens aux avantages du marché indonésien et d'établir un canal de liaison avec le marché non gouvernemental de plus en plus important. Cette campagne se poursuivra en 1989, appuyée par le dialogue des exportateurs canadiens d'étude réalisées par les visiteurs du marché indonésien et dont les résultats devraient à recenser les débouchés offerts.

INDONÉSIE

APERÇU DU COMMERCE

Les 176 millions d'habitants que compte l'Indonésie représentent pour les produits canadiens un énorme marché relativement peu exploité. Depuis de nombreuses années, nos firmes d'ingénierie ont des activités dans ce pays où elles mettent en oeuvre des projets pour le compte de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement (BASD) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui consacre chaque année plus de 50 millions de dollars à ce pays sous forme d'aide. Ces firmes, qui ont valu au Canada une réputation d'excellence, ont mis sur pied de grands projets, notamment un projet charbonnier à Bukit Asam, une centrale énergétique à Suralaya et un projet d'irrigation à Lombok.

Au cours de l'exercice 1988, les importations de l'Indonésie se sont élevées à quelque 13,5 milliards \$ US, dont environ un milliard dans le cadre des programmes d'aide. Le Canada a obtenu quant à lui une part infime de ce marché (299 millions \$ CAN en 1988), ce qui s'explique généralement par le fait que nos fournisseurs connaissent mal les possibilités qui leur sont offertes.

Il existe en Indonésie d'importants débouchés commerciaux que le Canada n'a pas encore exploités, notamment la mise sur pied d'un système de collecteur de gaz destiné à de nouvelles centrales bi-énergie et l'éventuelle construction de cogénérateurs à turbine. Ce pays a également des besoins constants dans des secteurs tels que les logiciels, l'aérospatiale, les télécommunications, les dispositifs de commutation électrique, les charbonnages, les équipements portuaires, la chimie industrielle, les produits alimentaires et l'emballage. L'exploitation de certains de ces débouchés exigera l'aide de la Société pour l'expansion des exportations. Celle-ci connaît la situation financière de l'Indonésie et, autant que possible, se montre prête à collaborer en accordant des facilités de crédit originales et adaptées aux besoins des exportateurs canadiens. Le marché des projets est quelquefois considéré comme "gâché" par la concurrence européenne, japonaise, américaine et australienne, mais le Canada peut s'y faire une place si nos exportateurs sont prêts à y effectuer des visites plus fréquentes, à s'efforcer de mieux comprendre les besoins et à travailler en collaboration plus étroite avec la Division commerciale de l'Ambassade ainsi qu'avec la SEE et l'ACDI. En 1988, une campagne a été lancée en vue de sensibiliser les exportateurs canadiens aux avantages du marché indonésien et d'améliorer l'accès du Canada à un marché non gouvernemental de plus en plus important. Cette campagne se poursuivra en 1989, notamment par la diffusion aux exportateurs canadiens d'études réalisées sur sept secteurs du marché indonésien et dont les résultats serviront à recenser les débouchés offerts.

OBJECTIFS CANADIENS EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION

1. Équipements et services pétroliers et gaziers - Le gouvernement de l'Indonésie a annoncé son intention d'exploiter des gisements de gaz pour alimenter ses centrales, ce qui entraînera des débouchés pour les fournisseurs canadiens d'équipements et de services d'experts-conseils.
2. Agriculture, produits et services alimentaires - Les débouchés pourraient être accrus dans ce secteur si les importateurs et les grossistes indonésiens connaissaient mieux les fournisseurs canadiens.
3. Équipements et services des secteurs de l'exploitation minière, de la métallurgie et des minéraux - L'exploitation minière de l'Indonésie dans les secteurs de l'or, du charbon et du nickel s'accroît rapidement et offre d'importants débouchés pour les fournisseurs de services d'experts-conseils, d'équipement minier et de matériel de transport.
4. Équipements et services des secteurs de la production d'électricité et d'énergie - Au cours des dix prochaines années, on prévoit que la capacité de production d'électricité de l'Indonésie augmentera de 380 % et que cette augmentation se répercutera sur les secteurs du transport et de la distribution de l'électricité. Le pays importera les équipements de haut voltage que les entreprises indonésiennes ne seront pas en mesure de lui fournir. Le Canada a connu pour sa part d'importants succès dans les domaines des services d'ingénierie et des chaudières électriques. Il doit maintenant faire en sorte de conserver sa part du marché et d'accroître sa pénétration dans des secteurs tels que les équipements turbo-électriques et nucléaires.
5. Machines, installations et services industriels - Le Canada a su trouver certains créneaux de marché pour le matériel industriel et l'équipement de production. Des efforts particuliers seront apportés à l'augmentation du nombre de prestataires d'aide dans ce secteur.
6. Équipements et services de communication et d'informatique - Le prochain Plan quinquennal de développement (Repelita V), qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 1989, prévoit que la capacité du réseau téléphonique indonésien, qui compte actuellement 950 000 lignes, sera doublée, ce qui exigera un investissement d'environ 3,5 milliards \$ US. Certaines firmes canadiennes s'emploient activement à promouvoir la vente de produits et de services tels que le PBX, le télex et les logiciels de communication par satellite, la gestion et la formation en matière de télécommunications ainsi que les équipements auxiliaires de télécommunications. Elles sont bien vues par les Indonésiens et certaines d'entre elles sont confiantes de pouvoir réaliser des ventes en 1989.

PERSONNES-RESSOURCES

M. Douglas Campbell
Conseiller commercial
Ambassade du Canada
Wisma Metropolitan, 5^e étage
Jalan Jenderal Sudirman, Kav 29
Jakarta Selatan 12920, Indonesia
(Adresse postale:
P.O. Box 52/JKT
Jakarta Selatan 12000, Indonesia)

M. John Clapp
Responsable pour
l'Indonésie
Direction de l'expansion
du commerce - Asie et
Pacifique Sud (PST)
Ministère des Affaires
extérieures
Édifice L.B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Tél.: (011-62-21) 510-709
Télex: (code de destination 73)
62131 (62131 DMCAN JKT)
Télécopieur: (011-62-21) 578-2251

Tél.: (613) 996-5824
Télex: 053-3745
Télécopieur: (613) 996-9510

(22,753)
(49,475)
(48,005)
(30,729)
(28,300)
(19,343)

Riz
Bois de bois et pâte à papier
Cotonneux synthétique et matières plastiques
Laines, gras, cires, extraits, dérivés

Superficie: 1,9 million km² Population: 176 millions d'habitants (1988)

Capitale: Djakarta Nature de l'état: République d'idéologie unitaire

Chef d'état: Président Suharto Ministre du Commerce: Dr. Arifin Siregar

Langue officielle: Bahasa Indonesia Composition ethnique: Malais 90 %; Mélanésiens 5 %; autres 5 %

Religions: Musulmans 80 %, Chrétiens, Hindous et autres 20 %

PNB: 75,23 milliards de \$ US Revenu par habitant: 451 \$ US (approx.)

Unité monétaire: Nouvelle rupiah 1 \$ CAN = 1,400 NRPH

Taux d'inflation: 7,9 % (1988) Ratio du service de la dette: 36%

Taux de chômage: 18 % (1987) (chiffres officieux)

Principaux partenaires commerciaux (1988):

Exportations

Importations

Total: 19,2 milliards \$ US (est.)

Total: 13,5 milliards \$ US (est.)

1. Japon
2. États-Unis
3. Singapour
4. Corée
5. Hong Kong

1. Japon
2. États-Unis
3. RFA
4. Royaume-Uni
5. Singapour

Statistiques du commerce canadien (en millions \$ CAN)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Exportations	240,9	305,1	298,7
Importations	142,5	193,1	179,5
Balance	383,4 (+ 98,4)	498,2 (+ 112,0)	478,2 (+ 119,2)

Principales exportations du Canada (en milliers \$ CAN - 1988)

Blé	(55,753)
Pâte de bois et pâte similaire	(49,475)
Caoutchouc synthétique et matières plastiques	(48,006)
Engrais	(30,729)
Soufre	(28,300)
Huiles, gras, cires, extraits, dérivés	(19,343)

Pincipales importations du Canada (en milliers \$ CAN - 1988)

Coutchouc et gommes analogues naturelles	(57,357)
Ontreplaqués et placages de construction	(42,375)
Vtements de dessus tricotés	(12,774)
Vtements de dessus, sauf tricots	(12,008)
Cfé	(6,789)
Atres demi-produits en bois	(6,413)

Pincipaux débouchés pour les entrepreneurs canadiens:

- 1 Communications (télécom. par satellite, rurales, télédétection)
- 2 Énergie (thermique, hydraulique, nucléaire)
- 3 Transport
- 4 Technologie de pointe

Cassification SEE: Pays pouvant faire l'objet d'un financement

Cassification ACDI: Pays de concentration (catégorie 1)

Bnque canadienne résidente: Hong Kong Bank of Canada

Rprésentants du Canada en Indonésie: Jack Whittleton, Ambassadeur;
Dug Campbell, Conseiller (Affaires commerciales); Tél: 62131
DMCAN; Téléphone à Djakarta: (011-62-21) 510-709; Fax: (011-62-21)
58-2251

Ontact chargé des questions commerciales au Ministère des Affaires
étrangères: John Clapp, Tél: (613) 996-5824; Tél: 053-3745;
Télécopieur: (613) 996-9510

Rprésentants de l'Indonésie au Canada:

(Ottawa): Adiwoso Abubakur, Ambassadeur; Bas Suharto, Conseiller
économique;

Rprésentants commerciaux: Ottawa, Toronto et Vancouver;

Rprésentants en douane au Canada: SGS Sypervision Services,
Mississauga (Ont.), Tél.: (416) 670-0290; Fax.: (416) 670-0142

Onseil des gens d'affaires Canada-Indonésie:

World Trade Centre, 60 Harbour St., Toronto (Ont.), M5J 1B7, Tél.:
(416) 863-2006; Fax: (416) 863-4830; Présidente, Dr Lorna Wright,
St. Catharines Queens University, Kingston (Ont.), Tél.: (613) 545-6296; Fax:
(613) 545-2013.

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS L'INDONÉSIE
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Blé	55 753	49 475
Pâte de bois et pâtes similaires	48 006	30 729
Caoutchouc synth. et matières plastiques	28 300	19 343
Engrais	14 170	11 827
Soufre	6 203	3 952
Huiles, gras, cires, extraits, dérivés	3 792	3 215
Autres papiers	2 099	1 987
Zinc, y compris alliages	1 561	1 547
Produits chimiques organiques	1 363	1 295
Tourteaux et farine d'oléagineuses	1 267	1 249
Autre matériel de télécom. et équip. connexe	1 561	1 547
Amiante non transformé	3 792	3 215
Transactions commerciales spéciales	2 099	1 987
Fibres textiles et apparentées	1 561	1 547
Autre matériel de mesure, cont., lab., méd. et opt.	1 561	1 547
Semi-produits métalliques communs	1 547	1 363
Papier journal	1 363	1 295
Carton	1 295	1 267
Matériel de chauffage et de réfrigération	1 267	1 249
Aluminium, y compris alliages	1 249	1 126
Autres machines industrielles d'util. générale	1 126	1 126
Total partiel	288 259	288 259
Total	<u>305 079</u>	<u>298 691</u>

PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DEPUIS L'INDONÉSIE
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Caoutch. et gommes analogues naturelles		57 537
Contreplaqué et placages de constr.		42 375
Vêtements de dessus, tricotés		12 774
Vêtements de dessus, sauf tricots		12 008
Café		6 789
Autres demi-produits en bois		6 413
Tissus larges de fibres mixtes		7 741
Autres aliments et matières aliment.		4 094
Ustensiles de cuisine, coutellerie et articles de table		3 215
Autres vêtements et access. du vêtement		2 510
Étain, y compris alliages		2 431
Poissons et animaux marins		2 081
Caoutchouc synthétique et régénéré		1 931
Filés et fils de fibres synthétiques		1 926
Autre filés et fils		1 746
Tissus larges de fibres synthétiques		1 686
Tissus larges en coton		1 513
Thé		1 352
Fruits et produits en conserve		1 112
Chaussures		1 075
Viande fraîche, réfrigérée ou congelée		<u>1 046</u>
 Total partiel		 170 355
 Total	 <u>193 062</u>	 <u>179 502</u>

Note: Les importations sont basées sur le pays d'origine. Toutefois, avant 1988, les importations publiées étaient basées sur le pays de destination/d'exportation.

- 6 -

MALAISIE

MALAISIE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Fédération de Malaisie est formée de la Malaisie péninsulaire et des États de Sabah et de Sarawak. La population du pays, qui s'élève à 17,0 millions d'habitants, est composée de Malais (45 %), de Chinois (35 %), d'Indiens et de Pakistanais (10,5 %), de tribus indigènes (9 %) et de personnes d'autres origines (0,7 %). La Malaisie est une démocratie parlementaire ayant à sa tête un chef suprême (roi ou "Agong") choisi parmi un groupe de neuf sultans malais héréditaires représentant les neuf États de la Malaisie péninsulaire et élu par eux pour un mandat de cinq ans.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Depuis la fondation de la Fédération de Malaisie, le pays a été gouverné par une forte coalition de partis ethniques, que l'on appelle maintenant le Front national, dont le membre le plus important est la United Malay National Organization (UMNO). Datuk Seri D^r Mahathir Mohamad est le président de l'UMNO depuis 1981 et, en dépit du fait que lui-même et son gouvernement du Front national ont été réélus sans difficulté en avril 1986, il n'a été confirmé dans ses fonctions de président du Parti que par une étroite majorité en avril 1987. À la suite de la contestation du leadership du D^r Mahathir devant les tribunaux par un groupe de dissidents de l'UMNO, un jugement rendu en février 1988 déclarait que ce parti constituait une organisation politique illégale en raison de certaines irrégularités en matière d'enregistrement. En août, la Cour suprême de Malaisie rejeta l'appel déposé par un groupe d'anciens membres de l'UMNO qui contestaient le jugement antérieur de la Haute Cour. Un "nouveau parti UMNO" a été formé, avec le D^r. Mahathir à la présidence.

Les détentions sans procès de parlementaires et d'activistes survenues récemment, la fermeture de certains journaux et les interventions posées à l'égard du système judiciaire ont eu de forts échos négatifs dans les média au Canada.

L'économie de la Malaisie, comme celle d'autres États de l'Asie du Sud-Est, connaît une croissance réelle impressionnante (4,7 % en 1987) et profite présentement du regain des cours des produits de base à travers le monde et de l'expansion des exportations. La Malaisie est fortement tributaire de ses exportations de produits primaires tels que le caoutchouc, le bois en grume, l'étain et l'huile de palme. Selon les dernières estimations, la croissance du PNB devrait atteindre 7,4% en 1988, de qui est nettement plus élevée que les projections antérieures. Le cinquième Plan malaisien (1986-1991), rendu public en mars 1986, a mis l'accent sur le secteur privé comme moteur de développement dans les années à venir.

ORIENTATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La Malaisie oriente sa politique étrangère en fonction de sa participation à l'ANASE, à l'Organisation de la Conférence islamique, au Mouvement des non alignés et au Commonwealth. La Malaisie a proposé l'idée d'une "Zone de paix, de liberté et de neutralité" dans la région de l'Asie du Sud-Est et elle en fait activement la promotion. Avec l'Indonésie, elle a été à l'origine du Principe du Kuantan qui visait à rapprocher le Viêt-Nam du groupe des pays de l'Asie du Sud-Est. La Malaisie remplit présentement un mandat comme membre du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle appuie activement la position des pays producteurs sur les questions touchant les produits de base et elle joue un rôle de premier plan au sein de deux groupes importants de pays producteurs de produits primaires : le Conseil international de l'étain et l'Organisation internationale du caoutchouc naturel. Enfin, elle accorde une haute priorité au développement de liens économiques plus étroits avec le Japon et la Corée.

RELATIONS CANADA-MALAISIE

La participation au Commonwealth, l'intérêt et l'appui du Canada à l'endroit de l'ANASE et l'aide au développement sont les principaux éléments des relations entre les deux pays. L'élection conjointe de la Malaisie et du Canada au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies aura vraisemblablement pour effet de resserrer les liens de coopération internationale entre les deux pays. Le programme d'aide bilatéral en Malaisie est modeste (environ 5 millions de dollars par année) et est axé sur le développement des ressources humaines et la coopération institutionnelle et industrielle. Récemment, l'un des aspects importants des relations bilatérales a été de susciter l'intérêt des étudiants malais à venir poursuivre leurs études postsecondaires au Canada. Il y a présentement environ 3 500 étudiants malais au Canada, ce qui représente une baisse appréciable par rapport au niveau de 6 000 atteint il y a quelques années.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Malaisie sont régis par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; la Malaisie bénéficie du tarif de préférence général du Canada, qui est accordé aux pays en voie de développement. Les exportations canadiennes vers la Malaisie s'élevaient à 192,0 millions de dollars en 1988, alors que les importations en provenance de ce pays représentaient 323,9 millions de dollars. Les relations bilatérales entre le Canada et la Malaisie se sont trouvées renforcées par la visite au Canada du ministre des affaires étrangères de la Malaisie, M. Rais, lors de la tenue de

MALAISIE

la Conférence canado-malaisienne en octobre 1986. Le D^r Mahathir est également venu au Canada en septembre 1987 pour assister à la réunion des Chefs de gouvernement des pays du Commonwealth qui a eu lieu à Vancouver. Le Premier ministre Mulroney se rendra en Malaisie en octobre 1989 pour la tenue de la prochaine réunion. La nomination récente d'un attaché des forces armées canadiennes à Kuala Lumpur favorisera la coopération bilatérale en matière de défense.

Le Canada a obtenu un accès privilégié au marché malaisien en matière de services de la dette à long terme.

La politique de commerce extérieur du Canada a été mise à l'épreuve par le fait que la Malaisie importe des produits d'une valeur de 15 milliards de dollars (CAD) pour répondre à la demande de l'industrie et des consommateurs. La part du Canada sur le marché malaisien a été élevée à 10% en 1988. Notre technologie est comparable à celle de nos concurrents et, dans bien des secteurs, nos figures sont en pleine croissance. Au cours du premier semestre de 1988, les exportations et les importations ont continué de croître rapidement. Les exportations ont grimpé à 192,0 millions de dollars (contre 184,4 millions pour 1987), tandis que les importations ont atteint les 123,2 millions de dollars (comparativement à 257,3 millions). En 1988, le commerce bilatéral total pourrait dépasser pour la première fois le milliard de dollars.

Le Canada doit travailler à accroître la diversité de ses exportations. Il faut que l'industrie canadienne des campagnes de commercialisation plus dynamiques et d'une représentation locale plus efficace et travailler avec les milieux commerciaux de la Malaisie. Les représentants canadiens doivent envisager la coopération avec les entreprises malaisiennes et les marchés plus vastes de l'Asie. Le conseiller canadien en investissement auprès de la Malaisie, l'Industrial Development Authority (IDA) peut aider à trouver des bons partenariats.

OBJECTIFS DE COMMERCIALISATION DU CANADA

Les secteurs suivants offrent d'excellentes possibilités aux exportateurs canadiens :

1. Produits et services agro-alimentaires - L'expansion démographique, la hausse du revenu par habitant et l'urbanisation rapide ont entraîné une nouvelle demande de produits agro-alimentaires que la Malaisie continue à importer (1,4 milliard de dollars). Les achats à l'étranger sont principalement destinés à répondre aux débouchés importants pour l'équipement de traitement des aliments, la technologie, les machines d'élevage et les produits de provenance.

MALAISIE

APERÇU DU COMMERCE

Le redressement marqué de l'économie de la Malaisie en 1988 a dépassé toutes les prédictions, et on prévoit que la croissance du PNB réel atteindra 7,4 %. Le PNB par habitant se situe à 1 770 \$ (É.-U.); les réserves en devises ont dépassé les 7,5 milliards de dollars; l'inflation est demeurée inférieure à 1 %; et, le coefficient du service de la dette a été réduit à 15 %.

La petite et moyenne entreprise canadienne sera sans doute intéressée par le fait que la Malaisie importe des biens d'une valeur de 15 milliards de dollars (CAN) pour répondre à la demande de l'industrie et des consommateurs. La part canadienne du marché malaisien s'est située historiquement à environ 1 %. Notre technologie est cependant comparable à celle de nos concurrents et, dans bien des secteurs, nous figurons dans le peloton de tête. Au cours du premier semestre de 1988, les exportations et les importations ont continué de croître rapidement. Les exportations ont grimpé à 192,0 millions de dollars (contre 118,4 millions pour 1987), tandis que les importations ont atteint les 323,9 millions de dollars (comparativement à 257,5 millions). En 1988, le commerce bilatéral total pourrait dépasser pour la première fois le demi milliard de dollars.

Le Canada doit travailler à accroître la quantité et la diversité de ses exportations. Il faut que l'industrie canadienne mène des campagnes de commercialisation plus dynamiques, se dote d'une représentation locale plus efficace et resserre les liens avec les milieux commerciaux de la Malaisie. En outre, les firmes canadiennes devront envisager la coentreprise afin de pénétrer le marché malaisien et les marchés plus vastes de l'ANASE. Le conseiller canadien en investissement auprès de la Malaysian Industrial Development Authority (MIDA) peut aider à trouver de bons partenaires.

OBJECTIFS DE COMMERCIALISATION DU CANADA

Les secteurs suivants offrent d'excellentes perspectives aux exportateurs canadiens :

1. Produits et services agro-alimentaires - L'expansion démographique, la hausse du revenu par habitant et l'urbanisation rapide ont entraîné une nouvelle demande de produits alimentaires que la Malaisie continue à importer (1,4 milliard \$ CAN par an). Les achats à l'étranger demeureront importants et il y aura des débouchés intéressants pour l'équipement de transformation des aliments, la technologie, les animaux d'élevage et les aliments de provende.

2. Équipement et services pétroliers et gaziers - Les vingt contrats de coproduction signés au cours des deux dernières années ont entraîné d'imposants investissements d'exploration en Malaisie. Le projet de gazoduc péninsulaire de 730 km dépend d'équipements et de services provenant de source étrangère. Il existe des possibilités de développement d'infrastructures commerciales/résidentielles découlant de ce projet et on envisage la construction de nouvelles raffineries et usines pétro-chimiques.

3. Produits et services de technologie avancée - Le gouvernement s'est engagé à acquérir des technologies avancées pour accélérer le développement industriel et moderniser les installations productrices de revenus. Les secteurs de l'électricité, des télécommunications, de l'agriculture et de l'exploration pétrolière sont en voie d'être informatisés. La télédétection et la modernisation des installations de radiodiffusion offrent également des possibilités.

4. Équipement et services énergétiques - La Commission nationale de l'électricité (National Electricity Board) mène actuellement un programme d'expansion et de bonification des réseaux de transmission et de distribution de l'électricité, des projets de rationalisation des méthodes d'exploitation, ainsi qu'un programme de remplacement du pétrole par le gaz dans les usines. Ces activités ouvrent d'intéressantes perspectives aux experts-conseils et aux fabricants d'équipement canadiens. Il existe aussi des possibilités de développement dans les États de Sarawak et de Sabah.

5. Produits de défense : Le Ministère de la Défense de la Malaisie s'est engagé dans un programme d'acquisition d'équipement de sécurité et de défense d'une valeur de 2,5 milliards de \$ CAN.

6. Systèmes et équipement de transport - Une étude nationale sur le transport est en cours (avec l'aide d'experts-conseils canadiens) pour définir une stratégie de développement et des programmes de modernisation pour tous les modes de transport. Ces projets créent des possibilités de vente d'équipement, de services et de technologie dans le domaine du transport. Les plans de privatisation des chemins de fer, des ports et des aéroports ouvriront également des débouchés commerciaux.

Population: 17.0 millions (1988)

Superficie: 329 744 km²

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX

M. Mark Romoff
 Conseiller (commercial)
 Haut-Commissariat du Canada
 Plaza MBF, 7th Floor
 Jalan Ampang
 50450 Kuala Lumpur
 Malaisie
 (Adresse postale
 P.O. Box 10990
 50732 Kuala Lumpur,
 Malaysia)

M. Roman Hruby
 Responsable de la
 Malaisie
 Direction de l'expansion du
 commerce en Asie et
 Pacifique Sud/PST
 Ministère des Affaires
 extérieures
 125, promenade Sussex
 OTTAWA (Ontario)
 K1A 0G2

Téléphone : (011-60-3) 261-2000

Téléphone : (613) 995-7659

Télex : (Code de destination 84)

Télex : 053-3745

30269 DOMCAN MA 30269)

Télécopieur : (011-60-3) 261-3428

Télécopieur : (613) 996-9510

Statut à l'ACDI : Pays de l'OCDE

Statut à l'ASEAN : Pays à statut

Taux de chômage : 8.2 % (1988)

Principaux partenaires commerciaux (1987):

Importations	Exportations
1. Japon (2,8 %)	1. Japon (3,5 %)
2. États-Unis (2,4 %)	2. Singapour (3,2 %)
3. Singapour (1,8 %)	3. États-Unis (2,8 %)
4. Corée du Sud (0,9 %)	4. Corée du Sud (0,9 %)
5. Allemagne (0,8 %)	5. Pays-Bas (0,6 %)

Représentants commerciaux au Canada

Échanges avec le Canada/le Mexique

Représentants commerciaux - Mexique

	1987	1988
Exportations	103,0	103,0
Importations	208,4	208,4
Bilance	-104,8	-104,8

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN 1988)

Exportations	1987	1988
Papier journal	22,372	22,372
Huiles, gras, cires, extraits, dérivés	18,823	18,823
Aluminium y compris alliages	13,772	13,772
Autres	12,158	12,158
Autres non transformés	9,626	9,626

Superficie: 329 744 km² Population: 17,0 millions (1988)

Capitale: Kuala Lumpur Nature du régime: Monarchie constitutionnelle

Chef de l'État: Yang di-Pertuan Agong, Sultan Azlan

Premier ministre: Dato Seri D^r Mahathir Mohamad

Ministre du Commerce et de l'Industrie: Datin Paduka Rafidah Aziz

Langues: malais, anglais, chinois, tamoul

Composition ethnique: Malais 50 %, Chinois 33 %, Indiens 10 %, indigènes 7 %

PNB: 1987 - 26,8 milliards \$ Revenu par habitant: 1 850 \$ US

Monnaie: Ringgit = 0,43 \$ CAN

Taux d'inflation: 3,1 % (1988) Ratio du service de la dette: 16,8 % (1988)

Taux de chômage: 8,2 % (1988)

Principaux partenaires commerciaux (1987):

Exportations

Importations

Total: 17,9 milliards \$ US)

(Total: 12,7 milliards \$ US)

1. Japon (3,5 G \$)
2. Singapour (3,2 G \$)
3. États-Unis (2,9 G \$)
4. Corée du Sud (0,95 G \$)
5. Pays-Bas (0,62 G \$)

1. Japon (2,8 G \$)
2. États-Unis (2,4 G \$)
3. Singapour (1,9 G \$)
4. Royaume-Uni (0,55 G \$)
5. Allemagne de l'Ouest (0,54 G \$)

Échanges avec le Canada (en millions \$ CAN)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Exportations	103,6	118,4	192,0
Importations	208,4	257,5	323,9
Balance	-104,8	-139,1	-131,9

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN 1988)

Engrais	41,336
Papier journal	22,372
Huiles, gras, cires, extraits, dérivés	18,853
Aluminium, y compris alliages	13,772
Blé	12,158
Amiante non transformée	9,626

Principales importations canadiennes (milliers \$ CAN 1988)

Tubes électriques et semi-conducteurs	79,615
Caoutchouc et gommes analogues, naturelles	54,298
Huiles et gras d'origine végétale, sauf huiles essentielles	24,381
Téléviseurs, radios et phonographes	22,456
Vêtements de dessus, sauf tricots	14,955
Poissons et animaux marins	14,580

Principaux débouchés pour les entreprises canadiennes:

1. Agriculture, produits et services alimentaires
2. Équipements et services pétroliers et gaziers
3. Produits et services de pointe
4. Matériel et services d'électricité et d'énergie
5. Matériel de défense
6. Systèmes et matériel de transport

Statut à la SEE : Pays pouvant bénéficier d'un financement

Statut à l'ACDI : Pays de Catégorie II

Banque canadienne résidente : Banque de Nouvelle-Écosse

Représentants canadiens en Malaisie: Haut-commissaire: Garrett Lambert; Conseiller commercial: Mark Romoff, Téléphone: (011-60-3) 261-2000; Téléx: (Code de destination 84) 30269; Télécopieur: (011-60-3) 261-3428

Ministère des Affaires extérieures/Représentant commercial de PST: Roman Hruby (613) 995-7659; Téléx: 053-3745; Télécopieur (613) 996-9510

Représentants malaisiens au Canada:
Haut-Commissaire: Tan Sri Datuk Thomas Jayasurya
Représentants commerciaux - Toronto

Note: Les importations sont basées sur le pays d'origine.
Toutefois, avant 1988, les importations ont été
basées sur le pays de destination/d'appellation.

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LA MALAISIE
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Engrais	41	336
Papier journal	22	372
Huiles, graisses, cires, extraits et dér.	13	853
Aluminium, y compris alliages	13	772
Blé	12	158
Amiante non transformé	9	626
Autre matériel de télécom. et équip. connexe	7	677
Pétrole brut	6	657
Caoutchouc synth. et matières plastiques	6	415
Pâte de bois et pâtes similaires	6	106
Autres demi-produits textiles	5	563
Zinc, y compris alliages	4	715
Autres métaux en minerais, concentrés et déchets	4	674
Produits laitiers, oeufs et miel	4	573
Produits chimiques organiques	4	197
Autres papiers	3	719
Camions, remorques et châssis	3	495
Autres graines, noix et amandes oléag.	2	036
Machines et matériel de bureau	1	560
Autres produits chimiques inorganiques	1	425
Matériel électrique, d'éclairage et de distribution		<u>1 004</u>
 Total partiel		176 933
 Total	<u>118 387</u>	<u>191 998</u>

PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DEPUIS LA MALAISIE
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Tubes électroniques et semi-conducteurs		79 615
Caoutchouc et gommes analogues naturelles		54 298
Huiles et matières grasses végétales, sauf les huiles essentielles		24 381
Téléviseurs, radios et phonographes		22 456
Vêtements de dessus, sauf tricots		14 955
Poissons et animaux marins		14 580
Tissus larges, en fibres mixtes		12 400
Autre matériel élec. d'éclairage et de distribution		12 149
Vêtements de dessus, tricotés		12 007
Autre matériel de télécom. et équip. connexe		10 601
Autres vêtements et access. du vêtement		8 095
Jeux, jouets et véhicules pour enfants		7 350
Cacao et chocolat		6 694
Autres demi-produits en bois		5 706
Appareils de commutation et matériel de protection		4 634
Étain, y compris alliages		4 472
Matériel téléphonique et télégraphique		2 928
Papeterie et fournitures de bureau		2 793
Chaussures		2 543
Barres et tiges d'acier		2 067
Autres produits finals non comestibles		1 698
Bois d'oeuvre		1 634
Demi-produits en caoutchouc		1 527
Mobilier et articles d'ameublement		1 515
Filés et fils de fibres synthétiques		1 372
Autres articles personnels et de maison		<u>1 103</u>
Total partiel		313 573
Total	<u>257 467</u>	<u>323 885</u>

Note: Les importations sont basées sur le pays d'origine. Toutefois, avant 1988, les importations publiées étaient basées sur le pays de destination/d'exportation.

- 7 -

PHILIPPINES

PHILIPPINES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'archipel des Philippines compte environ 7 000 îles et a une population de près de 60 millions d'habitants. Ce pays possède d'importantes ressources naturelles (minéraux, agriculture et pêches) et une main-d'oeuvre industrielle relativement bien qualifiée. Les secteurs manufacturier et industriel, très affaiblis sous le régime Marcos en raison d'irrégularités financières et d'abus, ont manifesté des signes de croissance sensible depuis que le gouvernement Aquino a pris le pouvoir en février 1986, et l'avenir s'annonce beaucoup plus prometteur qu'il y a un an. La Présidente Aquino et son gouvernement continuent de jouir d'un appui populaire solide.

Situation politique et économique

Au cours des trois dernières années, le gouvernement Aquino a tenté de régler les grands problèmes auxquels font face le gouvernement et la nation, mais n'a obtenu que des résultats mitigés. En ce qui concerne l'une des questions les plus urgentes, la réforme agraire, le Congrès a adopté une loi, ratifiée par la Présidente Aquino, prévoyant la création d'un programme complet de réformes agraires. Toutefois, les progrès accomplis dans l'exécution de ce programme ont été ralentis par la complexité des avoirs fonciers, des intérêts bien établis et du mode de financement.

Dans le domaine des droits de la personne, les réalisations du gouvernement sont décevantes. Les nombreux abus commis par divers groupes, tant de droite que de gauche, n'ont rien perdu de leur intensité. Le gouvernement n'a pas manifesté la volonté de s'attaquer à cette question, et la Commission des droits de la personne est demeurée plutôt inactive à cet égard. Toutefois, le gouvernement a récemment mis sur pied un nouveau comité chargé tout particulièrement de protéger et de sauvegarder les droits de la personne et de mieux surveiller les violations.

La Nouvelle armée populaire, qui est le bras militaire du Parti communiste, demeure un important mouvement d'insurrection, malgré les succès récents remportés par les Forces armées contre les bases et les refuges de quartier à Manille, où un grand nombre de renseignements de première importance ont été découverts. De plus, le gouvernement est confronté à un autre mouvement d'insurrection très influent, celui des autonomistes musulmans dans les îles du Sud. Les négociations tardant à aboutir, ce problème demeure litigieux.

En revanche, l'économie a connu un redressement marqué, après les excès et les déprédations du régime Marcos, atteignant un taux de croissance de 5 % en 1987 et d'environ 5,7 % en 1988. Cette croissance, d'abord impulsée par les dépenses du secteur public, alimentée ensuite par les dépenses à la consommation, entre actuellement dans une phase axée sur les investissements.

Il s'agit là d'une évolution encourageante, puisque l'apport régulier d'investissements, surtout étrangers, est essentiel à la croissance économique à long terme. La tendance actuelle de l'investissement, dont 20 % est d'origine étrangère, est prometteuse. Ce fait atteste la capacité du gouvernement Aquino de maintenir la stabilité politique et de créer un climat de confiance favorable aux investisseurs. Il lui faudra maintenir un environnement stable, tout en adoptant des mesures de libéralisation du commerce, de l'industrie et de l'investissement, afin de soutenir le niveau de croissance économique récemment atteint et d'éponger une lourde dette extérieure.

Politique étrangère

Tout en conservant des liens étroits avec les États-Unis, les Philippines sont membre à part entière de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), groupement régional qui, depuis 20 ans, jouit d'une grande cohésion et est animé par un dessein politique commun. L'ANASE, en tant qu'entité régionale, de même que les pays qui en font partie, se montrent solidaires des grands intérêts occidentaux au sein des instances internationales, et partagent notamment les vues du Canada sur la libéralisation du commerce, la paix et le désarmement, ainsi que le droit de la mer. Tout en s'orientant de plus en plus vers une position de pays non aligné, le gouvernement reconnaît l'importance de l'aide apportée par le Japon, les États-Unis et d'autres pays occidentaux en ce qui touche la reprise économique et la stabilité politique.

Relations entre le Canada et les Philippines

Le Canada entretient de solides relations avec les Philippines, tant sur le plan bilatéral que par l'entremise de l'ANASE. Il a été l'un des premiers pays à reconnaître le nouveau gouvernement Aquino et le premier à lui accorder des crédits à l'exportation (par l'intermédiaire de la SEE). En outre, le Canada manifeste un vif intérêt pour les Philippines en raison, d'une part, de son importante communauté philippine, qui compte quelque 130 000 membres, et, d'autre part, de l'excellente réputation dont jouit la Présidente Aquino à l'étranger.

Après la visite aux Philippines, en juillet 1986, du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, le Canada a approuvé un programme d'aide au développement de 100 millions \$ échelonné sur une période de cinq ans. Par la suite, le Ministre philippin de l'Éducation, M. Quisumbing, le Commissaire aux Droits de la personne, M. Apotadera, et le Commissaire à l'Éthique gouvernementale, M. Diaz, se sont tous les trois rendus au Canada. Parmi les autres visites effectuées par

PHILIPPINES

des canadiens aux Philippines, il convient de mentionner celles du Sénateur Alistair Graham, d'une délégation parlementaire dirigée par l'honorable Steve Paproski (novembre 1988), d'un groupe de travail parlementaire sur les affaires de sécurité (février 1988), et du Chef de l'état-major de la Défense, M. Manson (décembre 1987).

Le gouvernement du Canada saisit toutes les occasions de réaffirmer son soutien au gouvernement des Philippines, au moment où celui-ci entreprend sa réforme sociale et économique, libéralise le secteur économique, et renforce le processus et les institutions démocratiques.

Le PIB a connu un taux annuel de croissance de 8,3 %, le plus élevé jamais atteint au cours des 10 dernières années, mais cette poussée est en partie due aux dépenses à la construction. Toutefois, le PIB et étranger est passé de 180 milliards \$ en 1987 à 400 milliards \$ US en 1988, et selon les projections, atteindre 1 milliard \$ US en 1989. Malgré la quasi-stabilité des prix, l'inflation a augmenté de 10 % le taux d'intérêt est actuellement de 18 % par rapport à 130 % suite aux fortes pressions exercées par le FMI, le gouvernement des Philippines poursuit les efforts de libéralisation des importations. Les importations ont connu une forte augmentation au cours des deux dernières années (5,1 milliards \$ US), mais les importations ont augmenté plus rapidement (6,1 milliard \$ US), ce qui a entraîné le déficit commercial. Les réserves de devises étrangères ont connu des fluctuations inquiétantes, passant de 7 milliards \$ en décembre 1987 à 1,6 milliard \$ deux mois d'exportations nettes, neuf mois plus tard. La dette extérieure continue de peser sur l'économie philippine, absorbant 30 % du budget du gouvernement et près de la moitié des recettes d'exportation pour le seul service de la dette.

Les Philippines doivent désormais faire largement appel à l'aide étrangère. Outre l'aide bilatérale de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, et celle consentie dans le cadre de programmes multilatéraux habituels, les principaux donateurs envisagent de mettre sur pied un nouveau programme d'aide multinationale. Ce programme prévoit un montant de plus de 1 milliard \$ US. Les Philippines ont également obtenu l'adhésion de l'Organisation pour l'économie et le développement (OECD), un nouveau programme de coopération de plus de 800 millions \$ US.

PHILIPPINES

APERÇU DU COMMERCE

Le gouvernement Aquino a vu sa stabilité se renforcer sensiblement au cours des douze derniers mois. Les pressions des extrémistes de droite comme de gauche ont diminué, ce qui a permis au gouvernement de se consacrer davantage à ses réformes et, notamment, de poursuivre avec succès son programme de démantèlement des monopoles qui existaient dans des industries clés et de faire certains progrès au chapitre de la privatisation des avoirs et de la conversion de la dette en prises de participation. Néanmoins, la réforme agraire demeure un domaine controversé où aucun progrès notable n'a été enregistré jusqu'ici.

Le PNB a connu un taux annuel de croissance de plus de 6 %, le plus élevé jamais atteint au cours des dix dernières années, mais cette poussée est encore largement imputable aux dépenses à la consommation. Toutefois, l'investissement national et étranger est passé de 180 millions \$ US en 1986, à 400 millions \$ US en 1987, et, selon les prévisions, devrait atteindre 1 milliard \$ US en 1988. Après une année de quasi-stabilité des prix, l'inflation atteint maintenant 9 %. Le taux d'intérêt est actuellement de 16 %, soit une hausse de 3 % par rapport à 1987. Suite aux fortes pressions exercées par le FMI, le gouvernement des Philippines poursuit son effort de libéralisation des importations. Les exportations ont connu une forte augmentation au cours des neuf premiers mois de 1988 (5,1 milliards \$ US), mais les importations se sont accrues encore plus rapidement (6,1 milliards \$ US), ce qui a accentué le déficit commercial. Les réserves de devises étrangères ont connu des fluctuations inquiétantes, passant de 2 milliards \$ en décembre 1987 à 1,6 milliard \$ (deux mois d'exportations seulement) neuf mois plus tard. La dette extérieure continue de paralyser l'économie philippine, absorbant 40 % du budget du gouvernement et près de la moitié des recettes d'exportation pour le seul service de la dette.

Les Philippines doivent toujours faire largement appel à l'aide étrangère. Outre l'aide financière de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, et celle consentie dans le cadre de programmes bilatéraux habituels, les principaux donateurs envisagent de mettre sur pied un nouveau programme d'aide multinational, doté d'un budget annuel de plus d'un milliard \$ US. Les Japonais sont sur le point de lancer, par l'entremise du Fonds de coopération économique avec l'étranger (OECF), un nouveau programme de prêts concessionnels d'une valeur de plus de 800 millions \$ US.

De façon générale, bien que les difficultés économiques persistent, les possibilités d'exportation pour le Canada se sont nettement améliorées. En effet, les exportations canadiennes ont atteint 122 millions \$ CAN en 1987, soit une augmentation de 147 % par rapport à 1986 et un élargissement de notre part du marché philippin. En 1988, les exportations ont augmenté de 7 % pour atteindre le chiffre de 131 millions \$, tandis que les importations passaient à 178,4 millions \$, soit une hausse de 34 %.

La Banque asiatique de développement (BASD), dont les engagements de prêts totalisent près de 2 milliards \$ par an, offre d'énormes possibilités aux exportateurs canadiens sur les marchés de la région Asie-Pacifique. La part des marchés subventionnés par la BASD qui est revenue au Canada en 1987 représentait 17,2 millions \$, dont 10,7 millions CAN en contrats portant sur l'achat de produits, les services s'y rattachant et des travaux publics, et 6,5 millions \$ en services d'experts-conseils. De plus, l'Ambassade du Canada à Manille est dotée d'un délégué commercial à plein temps, qui est à la disposition des entreprises canadiennes désirant soumissionner des projets financés par la BASD.

OBJECTIFS DU CANADA EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION

1. Électricité et énergie - Compte tenu des graves pénuries d'électricité (attribuables à la mise au rancart du projet de centrale nucléaire ainsi qu'à une demande croissante), le gouvernement accorde la plus grande priorité à ce secteur. De nombreux projets attirent les IFI et sont la cible de programmes bilatéraux de financement de l'aide et des exportations.
2. Communications et informatique - Un grand projet d'expansion du réseau de télécommunications est en cours. Le gouvernement s'est récemment engagé par voie législative à doter toutes les localités des Philippines du service téléphonique d'ici 1992. Une ligne de crédit concessionnel ACDI/SEE de 42 millions \$ devrait être disponible au début de 1989.
3. Agriculture et produits alimentaires - La libéralisation des importations a favorisé la création d'un marché plus vaste pour toute une gamme de produits alimentaires. Il existe toujours des débouchés pour la vente de porcins, de lait en poudre, d'urée, de potasse et d'engrais. De bonnes possibilités s'offrent également pour la vente de matériel destiné à la transformation des aliments.
4. Grains et oléagineux - En dépit du Programme de promotion des exportations du gouvernement des États-Unis, les acheteurs continuent de donner la préférence au blé canadien lorsque les

écarts de prix ne sont pas trop grand. Le Canada a récemment fait une percée sur les marchés de l'orge et du canola et il est fort probable que ces ventes se répètent. De plus, les grains et oléagineux canadiens pour l'alimentation du bétail suscitent un vif intérêt.

5. Mines, métaux et minéraux - La hausse du prix des métaux et la plus grande stabilité du gouvernement ont sensiblement amélioré les perspectives dans les secteurs de l'exploitation et de l'investissement miniers. Il existe également d'excellentes possibilités pour les fabricants canadiens d'équipement.

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX :

M. David McNamara
Conseiller (commerce)
Ambassade du Canada
9^e étage, Allied Bank centre
6754, Ayala Avenue
Makati, Métro Manila
Philippines 31127
(Adresse postale:
C.P. 971, Makati Central
Office, Metro Manila
Philippines 3117)

M^{me} Louise Branch
Responsable des
Philippines
Direction de l'expansion
du commerce - Asie et
Pacifique Sud (PST)
Ministère des Affaires
extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Téléphone: (011-63-2) 815-9536
Télex: (code de destination 75)
63676 DOMCAN PN
Télécopieur: (011-63-2) 815-9595

Téléphone: (613) 995-7680
Télex: 053-3745 EXTERNAL OTT
Télécopieur: (613) 996-9510

Statistiques du commerce canadien (en millions \$ CAN)		1982		1981	
	1982	1981		1980	1979
Exportations	49.5	42.1	131.0		
Importations	133.5	133.8	178.4		
Balance	-84.0	-91.7	-47.4		

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN)		1982		1981	
	1982	1981		1980	1979
Bois	31.668				
Produits laitiers, oeufs et miel	10.976				
Pâte de bois et pâte aluminée	9.602				
Autres produits synthétiques et matières plastiques	9.150				
Autres	8.377				
Total	7.731				

Superficie: 300 439 km² Population: 60 millions d'habitants (1988) - 15^e rang pour sa population

Capitale: Manille Nature du régime: Démocratie

Président: Présidente Corazon Aquino

Vice-président: Salvador Laurel

Ministre du Commerce et de l'Industrie: José Concepcion Jr.

Langues: Tagalog (l'anglais largement parlé)

Composition ethnique: Surtout malais, chinois, mais aussi indiens, japonais, arabes et espagnols

PNB: 32,5 milliards \$ US (1987) Revenu par habitant: 570 \$ US (1987)

Unité monétaire: peso = 6,3 c CAN

Taux d'inflation: 9,5 % (1988) Taux de chômage: 10,6 % (1987)

Ratio du service de la dette: 30,5

Principaux partenaires commerciaux (1987):

Exportations

Importations

Total: 5,6 milliards \$ US

Total: 6,9 milliards \$ US

1. États-Unis (2,1 G \$)
2. Japon (0,98 G \$)
3. Pays-Bas (0,31 G \$)
4. RFA (0,29 G \$)
5. Hong Kong (0,28 G \$)

1. États-Unis (1,5 G \$)
2. Japon (1,1 G \$)
3. Koweït (0,33 G \$)
4. Hong Kong (0,30 G \$)
5. RFA (0,28 G \$)

Statistiques du commerce canadien: (en millions \$ CAN)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Exportations	49,5	122,1	131,0
Importations	133,5	132,8	178,4
Balance	-84,0	-10,7	-47,4

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN)

Engrais	21,668
Caoutchouc synthétique et matières plastiques	10,976
Blé	9,602
Produits laitiers, oeufs et miel	9,150
Pâte de bois et pâte similaire	8,372
Carton	7,731

Principales importations canadiennes (milliers \$ CAN)

Tubes électroniques et semi-conducteurs	29,236
Vêtements de dessus, sauf tricots	22,168
Autres vêtements et access. du vêtement	16,147
Vêtements de dessus, en tricot	11,818
Poissons et animaux marins	11,506
Montres, horloges, bijoux et argenterie	9,712

Principaux débouchés pour les entreprises canadiennes:

1. Énergie
2. Communications et informatique
3. Produits agricoles et alimentaires
4. Graines et oléagineuses
5. Extraction, métaux et minéraux

Classification SEE: Pays pouvant bénéficier d'un financement

Classification ACDI: Pays de Catégorie I (Programme de 100 millions \$ à dépenser en 5 ans)

Banque canadienne résidente : Banque de Nouvelle-Écosse
(Participation au capital social)

Représentants canadiens aux Philippines:

Ambassadeur: Russell Davidson

Conseiller commercial: David McNamara; Tél: (011-63-2) 815-9536

Télex: (code de destination 75 63676 DOMCAN PN); Télécopieur:
(011-63-2) 815-9595

Contact chargé des questions commerciales à PST/ministère des Affaires extérieures: Louise Branch Tél: (613) 995-7680; Télex: 053-3745;
Télécopieur: (613) 996-9510

Représentants philippins au Canada:

Ambassadeur: (à annoncer), Ottawa, Consulats à Vancouver et Toronto

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LES PHILIPPINES
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Engrais		21 668
Caoutchouc synthétique et matières plastiques		10 976
Blé		9 602
Produits laitiers, oeufs et miel		9 150
Pâte de bois et pâtes similaires		8 372
Carton		7 731
Textiles et fibres apparentées		7 296
Zinc, y compris alliages		7 251
Autres papiers d'impression		3 634
Autres papiers		3 634
Tourteaux et farine d'oléagineuses		3 601
Minerais et concentrés de fer		3 412
Autres aliments et matières aliment.		2 687
Autre matériel de télécom. et équip. connexe		2 203
Autres produits chimiques inorganiques		1 961
Produits chimiques organiques		1 872
Aluminium, y compris alliages		1 577
Soufre		1 414
Sucre et préparations à base de sucre		1 358
Produits médicaux et pharm. en dosage		1 342
Autres produits chimiques		1 296
Autres produits finals		1 177
Machines de forage, d'excavation et d'extraction		1 151
Acier en plaques, feuilles et feuillets		1 037
Total partiel		115 402
Total	<u>122 095</u>	<u>131 016</u>

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN)

Engrais	21 668
Caoutchouc synthétique et matières plastiques	10 976
Blé	9 602
Produits laitiers, oeufs et miel	9 150
Pâte de bois et pâtes similaires	8 372
Carton	7 731

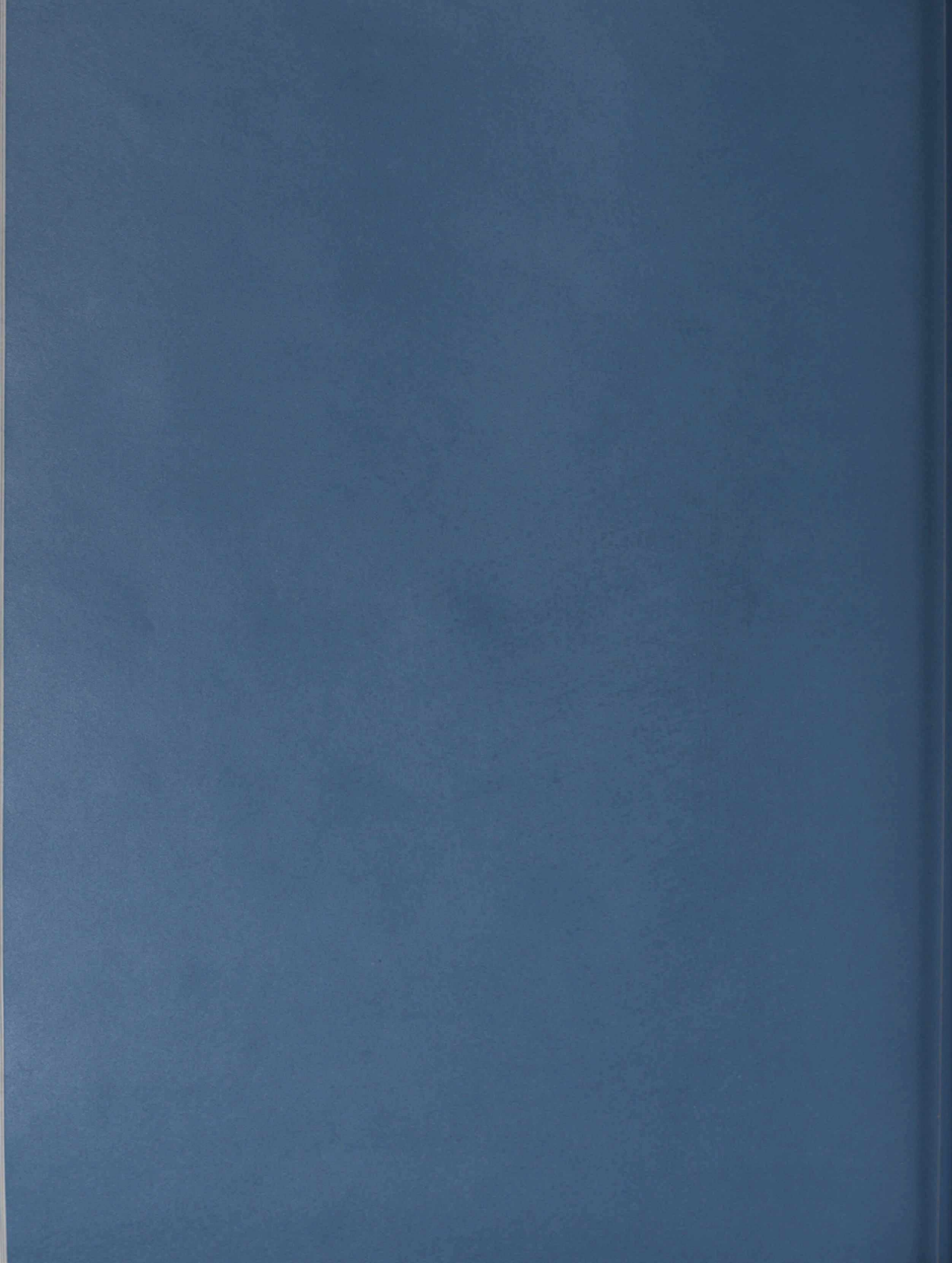
PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DEPUIS LES PHILIPPINES
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Tubes électroniques et semi-conducteurs		29 236
Vêtements de dessus, sauf tricots		22 168
Autres vêtements et access. du vêtement		16 147
Vêtements de dessus tricotés		11 818
Poissons et animaux marins		11 506
Montres, horloges, bijoux et argenterie		9 712
Huiles et matières grasses d'origine végétale, sauf les huiles essentielles		8 235
Fruits et produits en conserve		7 123
Mobilier et articles d'ameublement		5 965
Noix, sauf les noix oléagineuses		5 920
Ordinateurs électroniques		5 322
Autres articles personnels et de maison		4 736
Chaussures		4 474
Autres produits finals non comestibles		3 757
Jeux, jouets et véhicules pour enfants		3 351
Café		3 284
Autres demi-produits en bois		3 119
Autre jus et concentrés de fruits		2 558
Bois d'oeuvre		1 759
Autres métaux en minerais, concentrés et déchets		1 429
Autre matériel de télécom. et équip. connexe		1 428
Autres produits chimiques		1 407
Autres demi-produits textiles		1 391
Autres fruits et prépar. de fruits		1 098
Matériel de sport et de loisirs		1 089
Téléviseurs, radios et phonographes		<u>1 037</u>
 Total partiel		 169 069
 Total	 <u>132 799</u>	 <u>178 351</u>

Note: Les importations sont basées sur le pays d'origine. Toutefois, avant 1988, les importations publiées étaient basées sur le pays de destination/d'exportation.

- 8 -

SINGAPOUR



SINGAPOUR

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Situés à l'extrémité de la péninsule malaise, l'île de Singapour et 54 petits îlots voisins, dont la superficie totale est de 622 km², forment la République de Singapour. La population du pays est principalement d'origine chinoise (76 %), le reste étant composé de Malais, d'Indiens et de personnes de divers autres groupes ethniques. Singapour est une démocratie parlementaire.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Singapour est une république indépendante depuis sa séparation avec la Malaisie en 1965. Le chef de l'État est le Président Wee Kim Wee, mais le pouvoir exécutif est entre les mains du Premier ministre et de son Cabinet. Le "People's Action Party" (PAP), dirigé par Lee Kuan Yew, a gagné toutes les élections générales tenues depuis 1959. Toutefois, le pourcentage de votes en faveur du Parti est passé de 75 % à 62 % au cours des trois dernières élections (1980, 1984 et 1988). Le Parti traverse présentement une période de transition marquée par l'arrivée d'une nouvelle génération de leaders et l'accession probable, d'ici deux ans, du Vice-premier ministre Goh Chok Tong au poste de Premier ministre. L'émergence, en Asie du Sud-Est, de Singapour comme centre commercial et économique dynamique est attribuée généralement aux politiques sociales et économiques du PAP.

Faute de ressources naturelles, le développement de Singapour s'est fait grâce à une main-d'oeuvre laborieuse et une situation géographique avantageuse. L'objectif du gouvernement est donc d'assurer que ce développement se poursuive et fasse de Singapour le centre le plus important de la région en matière de finances, de communications et de transport. Suite à une chute de 1,8% de la croissance réelle en 1985, le gouvernement a adopté diverses mesures en vue de contrer cette tendance assez inhabituelle, notamment par des réductions de taxes foncières et d'impôts sur les sociétés et les particuliers de même que par une augmentation des dépenses publiques. En réponse à une demande vigoureuse des marchés extérieurs et intérieurs et aux mesures prises par le gouvernement, la croissance réelle a effectué un bond spectaculaire pour atteindre 8,8 % en 1987. Le gouvernement avait prévu qu'en 1988 le taux de croissance serait de 6 à 7 %, mais après une performance économique exceptionnelle au cours des trois premiers trimestres de 1988, il a rajusté ses prévisions à 10 %. Ce dynamisme a amené avec lui une pénurie de main-d'oeuvre, et le gouvernement s'emploie à résoudre les difficultés qui en résultent afin de protéger la situation concurrentielle du pays sur les marchés internationaux et sa croissance économique à long terme. La croissance du PNB devrait ralentir au cours de 1989 et se situer à 7 %.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La politique étrangère de Singapour est marquée de pragmatisme. En d'autres termes, le point de vue adopté sur une question est principalement influencé par son incidence sur le développement économique du pays. Étant l'un des plus petits états membres de l'ANASE, Singapour a beaucoup à gagner du renforcement des mécanismes dont dispose ce groupe pour aborder les questions politiques régionales et internationales. Comme les liens financiers et commerciaux internationaux sont d'une importance vitale pour ce pays, toutes les questions touchant au protectionnisme, à la crise relative aux dettes internationales, au prix des produits primaires, aux disponibilités de fonds d'investissement et aux cours du pétrole intéressent vivement Singapour.

Sur les plans économique et politique, Singapour a acquis une importance qui va bien au-delà de ce que sa taille pourrait laisser supposer. Au sein d'organisations internationales telles que l'ONU, le FMI et le GATT, Singapour a acquis une bonne réputation en raison de son influence modératrice sur les positions prises par certains groupes de pays en développement. Ce pays est souvent le porte-parole le plus ardent et le plus articulé de l'ANASE.

RELATIONS CANADA-SINGAPOUR

Bien qu'elles ne soient pas très développées, les relations entre le Canada et Singapour sont bonnes en raison de l'appartenance commune au Commonwealth, de points de vue semblables sur les grands problèmes internationaux et du soutien manifesté par le Canada à l'endroit des objectifs poursuivis par l'ANASE. En 1988, la valeur totale des exportations à Singapour a été de 275,2 millions de dollars alors que les importations ont représenté 466,9 millions. Des accords bilatéraux ont été signés en matière d'investissement, de double imposition et d'activités de financement de la Société pour l'expansion des exportations, par l'intermédiaire des cinq grandes banques canadiennes qui sont toutes représentées à Singapour. Le commerce entre le Canada et Singapour est régi selon les règles du GATT. Singapour bénéficie du tarif de préférence général du Canada et du tarif de préférence britannique. Par ailleurs, ce pays a manifesté beaucoup d'intérêt envers l'Accord de libre-échange canado-américain. Le commerce représentant plus de trois fois son PNB, Singapour est aussi très ouvert aux négociations commerciales multilatérales. En mai 1987, le Canada et Singapour ont renégocié leur entente aérienne bilatérale. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique ont établi des bureaux à Singapour. À l'heure actuelle, environ 2 000 étudiants singapouriens fréquentent divers établissements d'enseignement du Canada. En juin 1987, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est rendu à Singapour pour la conférence

post-ministérielle de l'ANASE, et depuis ce temps, plusieurs ministres fédéraux et provinciaux ont effectué des visites. Le Premier ministre Lee Kuan Yew a assisté à la réunion des Chefs de gouvernement du Commonwealth qui a eu lieu à Vancouver en octobre 1987. Singapour n'a pas de mission permanente au Canada, mais un Consul honoraire vient d'être nommé (M. Nathan Nemetz, ancien Juge en chef de la Colombie-Britannique).

L'électronique qui continue à représenter un secteur de croissance (35,5%). Les prévisions de croissance pour 1988 se situent au-dessus de 10%.

Le commerce extérieur demeure sa plus importante source de croissance économique. Le commerce avec le Canada a grimpé en 1987, sa valeur atteignant 459,4 millions de dollars (CAN), ce qui a poursuivi son caractère de croissance de 1984 (442,1 millions de dollars). L'importance de Singapour comme pays transitaire se mesure par le fait que 33% de ses exportations (lié à du commerce total) étaient composées de produits réexportés. Les sociétés canadiennes reconnaissent les avantages opérationnels offerts par Singapour comme centre régional en raison de l'excellence de ses installations portuaires, de son aéroport, de ses télécommunications et de son infrastructure financière; un pourcentage important de produits exportés de Canada vers Singapour sont réexportés (surtout les produits de base et les matières premières).

Les secteurs qui ont le plus grand potentiel de croissance sont les industries à forte valeur ajoutée et le secteur des services tels que les domaines financiers, bancaires, le transport et les communications, l'industrie de la santé.

OBJECTIFS DE COMMERCIALISATION DU CANADA

Les secteurs suivants offrent d'excellentes possibilités aux exportateurs canadiens :

1. Produits et services technologiques de pointe - Ce secteur d'une main-d'œuvre hautement spécialisée. Le gouvernement et l'industrie ont leurs efforts sur l'exploration des possibilités offertes par la technologie de l'information dans l'industrie de croissance.
2. Produits agro-alimentaires - Parmi les produits alimentaires en vrac (céréales et légumineuses) forment un pourcentage élevé de l'ensemble des exportations canadiennes à Singapour, les produits individuels offrent des possibilités intéressantes de croissance en raison de l'émergence d'une classe moyenne occidentaleisée et de l'essor du tourisme.

SINGAPOUR

APERÇU DU COMMERCE

La croissance de l'économie s'alimente de multiples sources dont la plus importante est celle du secteur manufacturier qui a contribué à l'expansion du PNB dans une proportion de 21,4 % (premier semestre de 1988). Cela comprend l'industrie de l'électronique qui continue à remporter la palme en matière de croissance (33,5 %). Les prévisions générales de croissance pour 1988 se situent au-dessus de 10%.

Le commerce extérieur demeure un des principaux facteurs de croissance économique. Le commerce avec le Canada a grimpé en 1987, sa valeur atteignant 459,4 millions de dollars (CAN), et il a poursuivi son escalade au cours de 1988 (742,1 millions de dollars). L'importance de Singapour comme pays transitaire se mesure par le fait que 35 % de ses exportations (16 % du commerce total) étaient composées de produits réexportés. Les sociétés canadiennes reconnaissent les avantages appréciables offerts par Singapour comme centre régional en raison de l'excellence de ses installations portuaires, de son aéroport, de ses télécommunications et de son infrastructure financière; un pourcentage imposant de produits exportés du Canada vers Singapour sont réexportés (surtout les produits de base et les matières premières).

Les secteurs qui ont le plus grand potentiel de croissance sont les industries à forte valeur ajoutée et le secteur des services tels que les domaines financiers et bancaires, le transport et les communications, l'informatique et les soins de santé.

OBJECTIFS DE COMMERCIALISATION DU CANADA

Les secteurs suivants offrent d'excellentes perspectives aux exportateurs canadiens :

1. Produits et services technologiques de pointe - En raison d'une main-d'oeuvre hautement spécialisée, le gouvernement et l'industrie axent leurs efforts sur l'exploitation des possibilités offertes par la technologie de l'information comme industrie de croissance.
2. Produits agro-alimentaires - Même si les produits alimentaires en vrac (céréales et oléagineux) forment un pourcentage élevé de l'ensemble des exportations canadiennes à Singapour, les produits individuels offrent des possibilités intéressantes de croissance en raison de l'émergence d'une classe moyenne occidentalisée et de l'essor du tourisme.

3. Programmes et produits de défense : La situation géopolitique oblige Singapour à demeurer dotée de forces armées les mieux équipées et les mieux entraînées de la région. Celles-ci comptent 55 000 hommes sous les armes et 150 000 réservistes. Le marché est excellent pour les produits de défense canadiens.

4. Systèmes de transport - Grâce à ses 48 transporteurs aériens internationaux réguliers et aux 36 033 atterrissages qu'elle a enregistrés en 1987, Singapour est reconnue comme le centre de services des aéronefs de la région. Il existe donc des possibilités d'accroître les exportations de moteurs et de pièces d'aéronef, de produits de l'avionique et de simulateurs, ainsi que de services d'entretien et de remise en état.

5. Produits et services - médecine et soins de santé - Singapour favorise le développement de son industrie des soins de santé afin de mieux répondre aux besoins de sa propre population de plus en plus affluente et vieillissante et de devenir un centre médical régional reconnu pour son excellence.

6. Équipements et services pétroliers et gaziers - Singapour demeure un excellent marché pour les produits et services de haute technologie destinés à la réexportation. Le secteur de la raffinerie est exploité presque à pleine capacité et il existe des créneaux pour du matériel et des pièces de modernisation ou de remplacement.

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX

M. Denis Comeau
Conseiller (commercial)
Haut-Commissariat du Canada
IBM Towers
80 Anson Road
SINGAPORE 0207
(Adresse postale)
Robinson Road
P.O. Box 845
Singapore 9016)

Téléphone : (011-65) 225-6363
Télex : (Code de destination
87) RS21277
Télécopieur : (011-65) 225-2450

M. Roman Hruby
Responsable de
Singapour
Direction de l'expansion du
commerce en Asie et
Pacifique Sud
Ministère des Affaires
extérieures
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2

Téléphone : (613) 995-7659
Télex : 053-3745
(COMCAN RS21277)
Télécopieur : (613) 996-9510

Superficie: 622 km²

Population: 2,6 millions (1988)

Capitale: Cité-état

Nature du régime: Démocratie
parlementaire constitutionnelle

Chef de l'État: Wee Kim Wee (président)

Premier ministre: Lee Kuan Yew

Ministre du Commerce et de l'Industrie: Lee Hsien Loong

Langues: anglais, mandarin, malais, tamoul

Composition ethnique: Chinois 77 %; Malais 15 %; Indiens 7 %

PNB: (1987) 18,5 milliards \$ US Revenu par habitant: 7 410 \$ US

Monnaie: Dollar de Singapour = 0,63 \$ CAN

Taux d'inflation: 1,6 % (1988) Ratio du service de la dette: 0,4 %

Taux de chômage: 6,5 % (1986)

Principaux partenaires commerciaux (1987):

Exportations

Importations

(Total: 28,5 milliards \$ US)

(Total: 32,5 milliards \$ US)

1. États-Unis (7,0 G \$)
2. Malaisie (4,0 G \$)
3. Japon (2,6 G \$)
4. Hong Kong (1,8 G \$)
5. Thaïlande (1,2 G \$)

1. Japon (6,6 G \$)
2. États-Unis (4,7 G \$)
3. Malaisie (4,5 G \$)
4. Chine (1,4 G \$)
5. Arabie Saoudite (1,34 G \$)

Échanges avec le Canada (en milliers de \$ CAN)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Exportations	146,3	168,0	275,2
Importations	208,3	291,4	466,9
Balance	-62,0	-123,4	-191,7

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN - 1988)

Métaux précieux et alliages	35,426
Autre matériel de télécom. et équip. connexe	25,423
Engrais	23,252
Nickel et alliages	22,177
Papier journal	22,053
Caoutchouc synthétique et matières plastiques	17,777

Principales importations canadiennes (milliers \$ CAN)

Ordinateurs électroniques	171,354
Téléviseurs, radios et phonographes	47,899
Autre matériel de télécom. et équip. connexe	32,165
Matériel de climatisation et de réfrigération	32,065
Tubes électroniques et semi-conducteurs	30,877
Équipements et outils divers	18,095

Principaux débouchés pour les entreprises canadiennes:

1. Produits et services de pointe
2. Agriculture et produits alimentaires
3. Matériel et services de défense
4. Réseaux de transport
5. Produits et services médicaux et sanitaires
6. Équipements et services pétroliers et gaziers

Statut à la SEE: Pays pouvant bénéficier d'un financement

Statut à l'ACDI: Pays hors programme

Banques canadiennes résidentes : Banque de Montréal, Banque de Nouvelle-Écosse, Banque canadienne impériale de commerce, Banque Royale, Banque Toronto-Dominion

Représentants canadiens à Singapour: Conseiller commercial:
Denis Comeau, Tél: (011-65) 225-6363; Téléx: (Code de destination 87) RS21277; Télécopieur: (011-65) 225-2450

Ministère des Affaires extérieures/Contact commercial à PST: Roman Hruby, Tél: (613) 995-7659; Téléx: 053-3745; Télécopieur: (613) 996-9510

Représentants de Singapour au Canada:

Haut-Commissaire: Chan Heng Chee; pour l'instant, les communications doivent se faire par l'intermédiaire de la mission permanente de Singapour à New York, Tél.: (212) 826-0840

Représentants commerciaux: Lim Chin Geok, Toronto (Ontario), Tél.: (416) 363-8227; Ng Che Meng, Vancouver, C.-B.; Tél.: (604) 662-7055

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS SINGAPOUR
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Métaux précieux, y compris alliages		35 426
Autre matériel de télécom. et equip. connexe		25 423
Engrais		23 252
Nickel et alliages		22 177
Papier journal		22 053
Caoutchouc synthétique et matières plastiques		17 777
Autres papiers		7 519
Zinc, y compris alliages		6 799
Autres produits finals		6 722
Autres graines, noix et amandes oléagineuses		6 691
Nickel en minerais, concentrés et déchets		6 559
Machines et matériel de bureau		6 104
Soufre		6 023
Transactions commerciales spéciales		5 717
Autres articles personnels et de maison		4 801
Carton		4 302
Pièces de véhic. automob., sauf moteurs		3 836
Moteurs et turbines, d'utilis. générale		3 682
Moteurs d'aéronefs		3 132
Autres véhicules à moteur		2 833
Camions, remorques et châssis		2 732
Matériel de forage, d'excavation et d'extraction		2 651
Machines à travailler le métal		2 509
Matériel électrique d'éclairage et de distribution		2 323
Autre matériel de mesure, de contrôle, lab., méd. et opt.		2 298
Produits chimiques organiques		2 270
Machines et matériel pour travailler le bois		2 135
Autres machines industrielles d'utilis. générale		1 895
Semi-produits métalliques communs		1 764
Autre papier d'impression		1 649
Articles de photographie		1 632
Téléviseurs, radios et phonographes		1 624
Aéronefs, moteurs et pièces		1 560
Pâte de bois et pâte similaire		1 525
Autres machines industrielles spécial.		1 401
Autres équipements et outils		1 372
Légumes et prépar. à base de légumes		1 276

Matériel de chauffage et de réfrigération	1 215
Autres demi-produits non comestibles	1 061
Outils à main et articles divers de coutellerie	<u>1 003</u>

Total partiel 256 723

Total 167 992 275 218

PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DEPUIS SINGAPOUR
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Ordinateurs électroniques		171 354
Téléviseurs, radios et phonographes		47 899
Autre matériel de télécom. et équip. connexe		32 165
Matériel de climatisation et de refrigération		32 065
Tubes électron. et semi-conducteurs		30 877
Matériel et outils divers		18 095
Produits chimiques organiques		15 588
Matériel téléphonique et télégraphique		15 197
Vêtements de dessus, sauf tricots		10 596
Jeux, jouets et véhicules pour enfants		10 037
Vêtements de dessus tricotés		9 990
Autres machines et matériel de bureau		7 013
Poissons et animaux marins		6 112
Appareils de commutation et équipement de protection		5 605
Filés et fils synthétiques		4 539
Mobilier et articles d'ameublement		4 048
Autre matériel de transport		3 697
Navires, bateaux et pièces, sauf moteurs		2 918
Autres produits animaux non transf.		2 828
Pompes, sauf pour puits de pétrole		2 581
Étain, y compris alliages		2 526
Papeterie et fournitures de bureau		2 403
Autres demi-produits en bois		2 054
Autre matériel de mesure, lab., etc.		1 616
Foreuses et mèches de forêt		1 595
Livres et dépliants		1 489
Autres aliments et matières aliment. Café		1 323
Total partiel		447 599
Total	<u>291 407</u>	<u>466 938</u>

Note: Les importations sont fondées sur le pays d'origine. Toutefois, avant 1988, les importations publiées étaient fondées sur le pays de destination/d'exportation.

- 9 -

THAILANDE



THAÏLANDE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Thaïlande est un pays de 54,7 millions d'habitants, situé au carrefour de l'Asie du Sud-Est. Environ 85 % de la population vit en milieu rural; 90% sont bouddhistes, 3% musulmans et moins de 1% chrétiens. Il s'agit d'une monarchie constitutionnelle dont le régime dynastique est l'un des plus anciens du monde.

SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

La stabilité interne de la Thaïlande n'a cessé de se renforcer depuis 1977 à mesure que les gouvernements successifs ont créé une administration civile à la fois efficace et moderne. Les progrès de l'économie et du développement ont suivi un rythme assez uniforme et soutenu, alors que les autorités gouvernementales et militaires se conformaient à l'orientation préconisée par le roi dans ce domaine. En 1989, le roi est devenu le monarque de la dynastie Chakri ayant régné le plus longtemps: il a en effet célébré le 44^e anniversaire de son accession au trône.

Après les élections générales du mois de juillet, le major général Chatichai Choonhavan, alors à la retraite, a été appelé à diriger un nouveau gouvernement de coalition. Il est le premier député à devenir premier ministre depuis 1976. Son prédécesseur, le général Prem Tinsulanonda, devait son poste à une nomination. Il avait dirigé cinq gouvernements de coalition successifs depuis 1980. Le Premier ministre Chatichai a déclaré qu'il poursuivrait la même politique fondamentale que celle inaugurée par le gouvernement précédent. Il a souligné la nécessité d'accorder un rôle plus important au secteur privé pour le développement économique national.

De 1974 à 1984, l'économie de la Thaïlande a été l'une des plus vigoureuses de l'Asie, avec une croissance annuelle moyenne du PIB de 7%. Après un ralentissement en 1985-1986, l'économie a repris sa croissance, enregistrant des résultats appréciables dans plusieurs secteurs. La progression réelle du PIB a atteint 6% en 1987. La croissance pourrait atteindre 10% en 1988, grâce surtout aux exportations de produits manufacturés (une augmentation de 24% est prévue par rapport à 1987) et au tourisme, qui en sont les principaux moteurs. Le sixième Plan quinquennal de la Thaïlande, approuvé le 1^{er} octobre 1986, met l'accent sur une revalorisation des ressources.

ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La politique extérieure de la Thaïlande penche nettement vers l'Occident. Les relations avec les pays occidentaux ont bénéficié des préoccupations qu'a suscitées, sur le plan international, la sécurité de la Thaïlande face aux pressions vietnamiennes ainsi que de la réaction généreuse de la Thaïlande à l'exode des réfugiés indochinois. L'Association des Nations de

l'Asie du Sud-Est (ANASE) est la clé de voûte de la politique étrangère thaïlandaise. L'économie nationale de la Thaïlande étant de plus en plus directement influencée par la situation économique internationale, sa politique étrangère accorde plus d'importance à ce domaine et tend à équilibrer les relations de ce pays avec les superpuissances. La Thaïlande a été un intervenant actif et modérateur au sein du Groupe des 77, et elle a joué un rôle constructif au sein des organismes internationaux de produits primaires ainsi que dans le cadre de la Ronde d'Uruguay du GATT. De plus, la Thaïlande est la cofondatrice du Groupe de Cairns des 14 exportateurs agricoles loyaux.

RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LA THAÏLANDE

L'intérêt du Canada pour la Thaïlande remonte à la participation canadienne aux Commissions de contrôle de l'Indochine et au Plan de Colombo des années 50. Les relations se sont élargies au cours des années, le Canada manifestant un intérêt croissant pour cette région. La Thaïlande a été le coordonnateur du dialogue entre le Canada et l'ANASE entre 1985 et 1988. Durant cette période, le dialogue Canada-ANASE a pris un nouvel élan grâce surtout à l'initiative et à l'appui de la Thaïlande. Depuis 1979, le Canada a accepté plus de 110 000 réfugiés indochinois, dont 37 000 venaient de camps situés en Thaïlande.

En 1988, les exportations du Canada vers la Thaïlande ont atteint un total de 259 millions \$, soit une hausse de 32,8% par rapport à 1987; le total des importations s'est chiffré à 343,4 millions \$, soit une augmentation de 64%. Les échanges commerciaux entre les deux pays s'effectuent en vertu de l'accord du GATT. Le chiffre total du commerce devrait atteindre environ 602,4 millions \$ en 1988. Vers la fin de 1988, le gouvernement thaïlandais a annoncé que l'offre de Lavalin concernant la construction du système de transport collectif rapide de Bangkok, d'une valeur de 2,02 milliards \$, avait été retenue. Ce projet aura des répercussions importantes sur les relations entre le Canada et la Thaïlande et devrait être très profitable pour la réputation du Canada sur le plan mondial.

La Thaïlande bénéficie du Tarif de préférence général du Canada. Un Accord sur la garantie des investissements à l'étranger a été signé en janvier 1983 ainsi qu'une Convention de double imposition, le 1^{er} avril 1984. La Thaïlande fait partie des pays désignés au sein de l'élément Asie-Pacifique de la Stratégie nationale de commerce du gouvernement. Un Accord de coopération économique a été signé lors de la visite du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en juillet 1988. En octobre 1987, la compagnie aérienne CAIL a inauguré un service aérien direct à

destination de Bangkok et, en juillet 1988, la compagnie Thai International a commencé à desservir Toronto. Le Canada et la Thaïlande ont également conclu, en octobre 1988, un nouvel accord sur les services aériens, qui est une extension de l'accord bilatéral négocié en 1986.

Le budget du programme d'aide destiné à la Thaïlande est récemment passé à 150 million \$ répartis sur les cinq prochaines années. Une importante partie de l'aide bilatérale au développement vise le secteur technique et la coopération industrielle, conformément au programme "Entreprise Thaïlande".

Plusieurs visites officielles ont ponctué les relations entre nos deux pays, notamment la visite au Canada du Prince héritier en 1986 et celle du Gouverneur général, M^{me} Sauvé, en Thaïlande en 1987. Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est également rendu en Thaïlande en juillet 1988 pour assister à la conférence post-ministérielle de l'ANASE à Bangkok. Le Canada compte environ 300 étudiants thaïlandais.

En 1988, les prévisions économiques canadiennes pour l'année de croissance sont faibles (1,3%) en 1989, imputables en partie à la baisse prévue de l'expansion du secteur agricole. Les exportations devraient continuer d'augmenter. Le marché s'accroîtra et il deviendra plus difficile de pourvoir les besoins de ce marché. De plus, le niveau de croissance des importations a atteint 44% en 1988, dépassant les prévisions qui étaient autour de 14%. Ce veut une autre source de tension. En 1989, cette hausse rendra une autre source de tension. La demande de biens d'équipement a augmenté de plus en plus dans l'économie.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Thaïlande ont atteint 552,4 millions \$ en 1988. Les valeurs premières continuent de stimuler les exportations du Canada vers la Thaïlande, plus que les produits agricoles. Les ventes de la défense, des télécommunications, des transports en commun, et autres domaines de la haute technologie indiquent un besoin d'intensifier les activités promotionnelles dans ces secteurs. Ceux des mines, du pétrole, du gaz et de l'électricité continueront de recevoir le soutien habituel. L'expansion des besoins de la Thaïlande engendre de bonnes possibilités pour les projets d'infrastructure, au plus des contrats de construction, d'exploitation et de transfert ainsi que des services de consultation.

Parmi les produits thaïlandais exportés au Canada en 1988, il est intéressant de mentionner les véhicules Thai-Mitsubishi distribués par Chrysler Canada. Le Canada assure que le Japon renforce sa présence en Thaïlande et il est probable qu'un plus grand nombre de produits japonais entreront en

THAILANDE

APERÇU DU COMMERCE

L'essor économique actuel de la Thaïlande continue de défier toute prévision - une augmentation de 35 % des exportations était prévue pour 1988, la croissance du PIB se chiffre à 9,5%, les investissements nationaux et étrangers augmentent rapidement; toutefois, des contraintes dans la structure financière, les marchés du travail, et surtout l'infrastructure publique risquent de ralentir le taux de croissance en 1989. Le gouvernement de coalition récemment élu doit maintenant entreprendre d'abolir des politiques qui, adoptées à juste titre il y a quelques années, ne correspondent plus à la situation actuelle. De plus, à mesure qu'augmentent les prix à la consommation et à la production (de 5,5% et de 10% respectivement en 1988), des symptômes de surchauffe de l'économie se sont fait sentir. Grâce à une augmentation de 30% par rapport à 1988 des dépenses d'investissement, le budget de l'année financière 1989 de la Thaïlande permettra au gouvernement d'accélérer certains grands travaux d'infrastructure.

Selon les prévisions, l'économie connaîtra un taux de croissance plus faible (7,5%) en 1989, imputable en partie à une baisse prévue de l'expansion du secteur agricole; toutefois, les exportations devraient continuer d'augmenter. La concurrence s'accroîtra et il deviendra plus difficile de pénétrer davantage ce marché. De plus, le niveau de croissance des importations, qui a atteint 44% en 1988, dépassant les prévisions qui le situaient autour de 14%, se veut une autre source d'inquiétude. De l'avis général, cette hausse traduit une montée en flèche de la demande de biens d'équipements nécessaire pour maintenir l'essor de l'économie.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Thaïlande ont atteint 602,4 millions \$ en 1988. Les matières premières continuent de dominer les exportations du Canada vers la Thaïlande, bien que des percées enregistrées dans les secteurs de la défense, des télécommunications, des transports en commun et autres domaines de la haute technologie indiquent un besoin d'intensifier les activités promotionnelles dans ces secteurs. Ceux des mines, du pétrole, du gaz et de l'électricité continueront de recevoir le soutien habituel. L'évolution des besoins de la Thaïlande engendre de bonnes possibilités pour les projets d'infrastructure, au plan des contrats de construction, d'exploitation et de transfert ainsi que des services de consultation.

Parmi les produits thaïlandais exportés au Canada en 1988, il est intéressant de mentionner les voitures Thai-Mitsubishi distribuées par Chrysler Canada. Au fur et à mesure que le Japon renforce sa présence en Thaïlande, il est probable qu'un plus grand nombre de produits japonais entreront au

Canada par la Thaïlande. Ce phénomène pourrait ouvrir de nouveaux débouchés pour le Canada, tant au niveau des ventes que de la coentreprise.

Les effets d'une bonne politique économique et monétaire qui, entre autres, ramèneront le coefficient du service de la dette thaïlandaise aux environs de 17% en 1989, de même que la réduction de la dette publique découlant des recettes croissantes de l'État en 1988, sont perçus comme d'importants progrès. Après de nombreuses années de grands déséquilibres économiques, la Thaïlande peut désormais envisager, si cette progression se maintient, une croissance autonome. Le renversement de la situation depuis 1986, grâce aux efforts d'une solide classe d'entrepreneurs et à une orientation internationale, permet de supposer que des débouchés continueront à s'ouvrir pour les fournisseurs canadiens, et ce, dans le cadre établi par la signature de l'Accord de coopération économique en 1988.

OBJECTIFS CANADIENS DE COMMERCIALISATION

1. Communications et informatique - La Thaïlande consacrerait plus de 300 millions \$ aux télécommunications au cours des quatre prochaines années. Le marché thaïlandais des télécommunications est l'un des secteurs prioritaires du sixième Plan quinquennal en cours (1987-1991).
2. Systèmes de transport - Le système de transport collectif rapide de Bangkok, l'extension du réseau national de chemin de fer de la Thaïlande, les débouchés existants pour les moteurs d'autobus CNG et le projet du gouvernement thaïlandais de faire l'achat d'avions contribuent à offrir d'excellentes perspectives dans le secteur des transports. Les aéroports civils de Bangkok, Chiangmai et de Phuket subiront des travaux de rénovation dans les deux à trois prochaines années.
3. Défense - Le secteur de la défense continue à accaparer la part du lion du budget annuel de la Thaïlande. Il existe des créneaux pour la vente d'avions de Havilland, de Canadair CL215, de systèmes de radar aéroporté de surveillance, de rétro-adaptations de chars M-41, de moteurs Pratt et Whitney, de matériel radio (destiné en particulier à la police) et de nouveaux simulateurs pour hélicoptère.
4. Équipement énergétique et services - La Thaïlande doublera sa capacité actuelle de production d'électricité, soit 6 000 mégawatts, d'ici la fin du siècle. La découverte de nouveaux gisements de charbon de lignite dans le Sud de la Thaïlande a ouvert des débouchés supplémentaires pour le matériel de production d'électricité.

5. Industrie pétrochimique - Le projet Eastern Seabord va bon train dans la création du complexe pétrochimique national. Il offre de nombreux débouchés aux fournisseurs canadiens, en plus de ceux créés par l'installation d'oléoducs dans toute la Thaïlande.

REPRÉSENTANTS COMMERCIAUX

M. Robert Vanderloo
 Conseiller (commerce) et consul
 Ambassade du Canada
 Édifice Boonmitr
 138, Silom Road, 11^e étage
 C.P. 2090
 Bangkok 5, Thaïlande

M. Alan D. McBride
 Responsable de la
 Thaïlande
 Direction de l'expansion
 du commerce en Asie et
 Pacifique Sud (PST)
 125, promenade Sussex
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0G2

Téléphone: (011-66-2) 234-1561/8
 Télex: (code de destination 86)
 82671 (82671 DOMCAN TH)
 Télécopieur: (011-66-2) 236-6463

Téléphone: (613) 992-0959
 Télex: 053-3745
 Télécopieur: (613) 996-9510

Principales exportations canadiennes (milliers de Cdn \$)

	1986	1987	1988
Exportations	102.7	124.9	133.0
Importations	161.8	209.8	243.4
Balance	-59.1	-84.9	-110.4
Aluminium, y compris alliage			39.707
Autres non transformés			28.079
Caoutchouc synthétique et autres plastiques			18.588
Produits chimiques organiques			17.194
Plumes, fedilles et feuilles d'acier			17.194

Superficie: 513 115 km² Population: 54,7 millions (1988) - approx.

Capitale: Bangkok (Krung Thep) Nature du régime: Monarchie constitutionnelle

Chef de l'État: Roi Bhumibol Adulyadej (Rama IX)

Premier ministre: Chatichai Choonhavan

Ministre du Commerce: Subin Pinkhayan

Langues: Thai/chinois

Composition ethnique: Thais 80 %; Chinois 10 %; Malais 3 %; Autres 7 %

PNB: 1987 - 46,6 milliards \$ US Revenu par habitant: 870 \$ US (1987)

Monnaie: Baht (100 satang) 1 \$ CAN = environ 21,30 baht

Taux d'inflation: 3,9 % (1988) Ratio du service de la dette: 17 % (1987)

Taux de chômage: 6,8 % (1987)

Principaux partenaires commerciaux (1987):

Exportations

(Total: 11,3 milliards \$ US)

1. États-Unis (2,1 G \$)
2. Japon (1,7 G \$)
3. Singapour (1,0 G \$)
4. Pays-Bas (0,73 G \$)
5. Allemagne (0,55 G \$)

Importations

(Total: 13,0 milliards \$ US)

1. Japon (3,4 G \$)
2. États-Unis (1,6 G \$)
3. Singapour (1,0 G \$)
4. Allemagne (0,77 G \$)
5. Malaisie (0,52 G \$)

Échanges avec le Canada (en millions de \$ CAN)

	<u>1986</u>	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Exportations	105,3	194,9	259,0
Importations	161,5	209,8	343,4
Balance	-56,2	-14,9	-84,4

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN 1988)

Aluminium, y compris alliages	39,707
Amiante non transformé	28,079
Caoutchouc synthétique et matières plastiques	18,588
Produits chimiques organiques	17,194
Plaques, feuilles et feuillets d'acier	17,194

Principales importations canadiennes (milliers \$ CAN 1988)

Poissons et animaux marins	76,089
Voitures particulières et châssis	74,036
Vêtements de dessus, sauf tricots	19,079
Vêtements de dessus tricotés	18,019
Ordinateurs électroniques	15,720
Fruits et produits en conserve	13,907

Principaux débouchés pour les entreprises canadiennes:

1. Communications
2. Transports
3. Défense
4. Matériel et services
5. Constructions et services électriques
6. Produits pétrochimiques

Statut à la SEE: Pays pouvant bénéficier d'un financement

Statut à l'ACDI: Pays de concentration (catégorie I)

Banque canadienne résidente : Banque de Nouvelle-Écosse, Bangkok -

Représentants canadiens en Thaïlande: Ambassadeur: Lawrence Smith;
Conseiller commercial: Robert Vanderloo; Téléx: 82671 DOMCAN TH;
Tél.: (011-66-2) 234-1561/8; Télécopieur: 011-66-2-236-6463

Ministère des Affaires extérieures/Contact commercial à PST:
Alan McBride, Tél.: (613) 992-0959; Télécopieur: (613) 996-9510;
Téléx: 053-3745

Représentants thaïlandais au Canada:

Ambassadeur: Chawat Arthatyukti, (Ottawa); Tél.: (613) 722-4444

Représentants commerciaux: Ottawa, Toronto, Montréal, Edmonton et Vancouver

Archivage des documents
Cul: 330 645 - 1988/1989

Autres fruits et légumes

Accords de coopération

Fruits séchés ou déshydratés

Papeterie et fournitures de bureau

Total partiel

Total

Note: Les importations sont basées sur le pays d'origine.
Toutefois, avant 1988, les importations étaient
basées sur le pays de destination après exportation.

PRINCIPALES EXPORTATIONS CANADIENNES VERS LA THAILANDE
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Aluminium, y compris alliages	39 707	39 707
Amiante, non usiné	28 079	28 079
Pâte de bois et pâtes similaires	26 117	26 117
Caoutchouc synthétique et matières en plastique	18 588	18 588
Produits chimiques organiques	17 194	17 194
Plaques, feuilles et feuillets d'acier	13 500	13 500
Papier journal	12 851	12 851
Matériel de chauffage et de réfrigération	12 061	12 061
Autre matériel de mesure, de contrôle, lab., méd. et opt.	11 219	11 219
Pétrole brut	9 969	9 969
Blé	7 211	7 211
Déchets de fer et d'acier	6 640	6 640
Fer et acier primaires	6 633	6 633
Poisson en conserve	4 531	4 531
Soufre	4 331	4 331
Autre matériel de télécommunication et équipements connexes	3 307	3 307
Textiles et fibres apparentées	3 278	3 278
Autres papiers	2 694	2 694
Produits laitiers, oeufs et miel	2 538	2 538
Outils à main et articles divers de coutellerie	2 340	2 340
Barres et tiges d'acier	2 271	2 271
Machines et matériel de bureau	2 015	2 015
Autres machines et matériel agric.	1 306	1 306
Autres produits de la pêche pour consommation humaine et animale	1 288	1 288
Autres produits de fer et d'acier et alliages	1 238	1 238
Autres demi-produits textiles	1 201	1 201
Autres équipements et outils	1 021	1 021
 Total partiel	 243 128	 243 128
 Total	 <u>194 929</u>	 <u>259 028</u>

Principales exportations canadiennes (milliers \$ CAN 1988)

Aluminium y compris alliages	39 707
Amiante non usiné	28 079
Caoutchouc synthétique et matières plastiques	18 588
Produits chimiques organiques	17 194
Plaques, feuilles et feuillets d'acier	13 500

PRINCIPALES IMPORTATIONS CANADIENNES DEPUIS LA THAILANDE
(en milliers \$)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>
Poissons et animaux marins		76 089
Voitures particulières et châssis		74 036
Vêtements de dessus, sauf tricots		19 079
Vêtements de dessus en tricot		18 019
Ordinateurs électroniques		15 720
Fruits et produits en conserve		13 097
Autres céréales et préparations à base de céréales		13 113
Autres produits finals non comestibles		9 039
Tubes électroniques et semi-conducteurs		8 179
Montres, horloges, bijoux et argenterie		7 158
Autres vêtements et access. du vêtement		6 881
Chaussures		6 544
Meubles et articles d'ameublement		6 097
Tissus larges de fibres mixtes		4 430
Tubes et tuyaux de fer et d'acier		4 157
Autres filés et fils		3 918
Pierres précieuses naturelles et synthétiques		3 623
Autres produits végétaux et préparations à base de végétaux		3 413
Caoutchouc et gommes analogues naturelles		3 053
Ustensiles de cuisine, coutellerie et articles de table		2 917
Jeux, jouets et véhicules pour enfants		2 799
Autres jus et concentrés de fruits		2 641
Café		2 509
Filés et fils synthétiques		2 458
Autres fourrages et aliments pour animaux		2 446
Autres articles personnels et de maison		2 415
Autres fruits et préparations à base de fruits		2 337
Tissus larges de coton		1 932
Autres aliments et matières alimentaires		1 664
Compresseurs, souffleurs et pompes à vide		1 658
Ameublement de maison		1 465
Cuir et demi-produits en cuir		1 344
Autres fruits et baies frais		1 222
Raccords de tuyauterie		1 180
Fruits séchés ou déshydratés		1 171
Papeterie et fournitures de bureau		1 078
Total partiel		329 691
Total	<u>209 763</u>	<u>343 458</u>

Note: Les importations sont basées sur le pays d'origine. Toutefois, avant 1988, les importations publiées étaient basées sur le pays de destination/d'exportation.

- 10 -

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La Banque asiatique de développement (BAD), dont le siège est à Manille, s'est engagée à prêter plus de 2 milliards de dollars US par an pour promouvoir l'avancement économique et social de ses pays membres en développement (PMD) dans la région Asie/Pacifique. Elle assure aux pays clients des prêts et de l'aide technique en vue de projets dans une gamme étendue de secteurs, dont l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure sociale, les transports et les communications, l'industrie et les minéraux non combustibles. Le marché financé par la BAD offre comme tel d'énormes possibilités aux exportateurs canadiens.

ACHAT D'ÉQUIPEMENT, TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES CONNEXES

En 1987, les organismes d'exécution de la région (qui empruntent de la Banque) ont dépensé plus de 1,22 milliard de dollars US pour acheter des marchandises, des services connexes et réaliser des travaux publics dans le cadre de plusieurs centaines de projets financés par la BAD. Environ 71 % des achats financés par celle-ci se font au moyen d'appels d'offres internationaux. Il est important de noter que c'est à l'organisme d'exécution du pays débiteur, et non à la BAD, de choisir les fournisseurs. En 1987, les fournisseurs canadiens ont obtenu 24 des 29 contrats, d'une valeur totalisant 9,1 millions de dollars US, pour lesquels ils ont présenté des offres. Même si ce chiffre ne représente qu'une part de marché inférieure à 1 %, les fabricants et fournisseurs canadiens ont amplement l'occasion d'accroître leur part des achats financés par la BAD.

SERVICES DE CONSULTATION

Le recours aux services des maisons de consultants ou des experts-conseils peut se faire directement par la Banque pour les projets d'aide technique (AT), ou par les organismes d'exécution à même les fonds (prêts) consentis par la BAD pour les projets. La performance du Canada (entreprises et particuliers) dans ces deux catégories (AT et prêts) le place au quatrième rang parmi les pays membres pour la part moyenne de marché, qui varie entre 5,6 et 7,5 % par an.

Aide technique - La Banque fournit de l'aide technique en offrant les services de consultants pour des missions relatives à la préparation du projet, sa mise en oeuvre, ou l'envoi de conseillers à ses PMD. En 1987, elle a accordé 141 subventions d'AT totalisant 42 millions de dollars US, et une hausse considérable du programme d'AT est prévue au cours des prochaines années. Pour avoir de bonnes chances de figurer sur la liste des cinq à sept entreprises qui seront invitées à présenter

des offres, les entreprises canadiennes intéressées doivent: figurer au répertoire de la Division des services consultatifs de la BAD; manifester par écrit leur intérêt pour le projet aux chargés de projet concernés; et convaincre les autorités de la Banque qu'elles sont en mesure de mener le projet à bien.

Prêts - En 1987, les organismes d'exécution ont dépensé 79,4 millions de dollars US au total pour obtenir des services consultatifs ayant trait surtout à la surveillance des projets et aux plans et études techniques détaillés. Le choix des firmes retenues appartient à l'organisme d'exécution.

SOURCES D'INFORMATION

Même si la publication de la BAD intitulée "Proposed Projects and Contracts awarded" donne un aperçu des projets que la Banque se propose de financer à l'avenir, l'information qu'on y trouve n'est ni d'actualité, ni suffisante pour les fournisseurs canadiens intéressés. Ce n'est qu'en s'adressant directement au chargé de projets de la BAD ou aux ambassades du Canada à Manille et dans la région, et surtout en maintenant des relations suivies avec l'organisme d'exécution qu'il est possible d'obtenir à l'avance l'information la plus utile et actuelle sur les plans d'achat. En dehors de ces sources directes, l'on trouvera aussi de l'information sur les achats, comme les spécifications de l'équipement et les dates de lancement des appels d'offres, dans la publication des Nations Unies intitulée "Development Business" qui paraît chaque quinzaine. Si un fournisseur se fie exclusivement à cette publication comme source d'information sur les achats, ses efforts de commercialisation seront toutefois en grande partie futiles.

SERVICES OFFERTS AUX CANADIENS

Ottawa: La Direction de l'expansion du commerce en Asie et Pacifique Sud du ministère des Affaires extérieures à Ottawa (613-995-7680) peut fournir aux entreprises canadiennes des renseignements généraux sur les activités globales de la Banque, ses modes de prêt et ses directives concernant les achats. On peut aussi emprunter des documents relatifs aux prêts de la BAD à la bibliothèque du ministère des Affaires extérieures à Ottawa (613-992-6150).

Manille: Le Service de liaison avec la BAD de l'Ambassade du Canada à Manille peut fournir des renseignements précis sur des programmes ou projets, y compris des détails sur les projets envisagés comme l'ampleur des projets, l'échéancier, les besoins en services consultatifs (mois-personnes), l'équipement requis, le nom des agents compétents de la BAD et de l'organisme d'exécution, et des renseignements sur l'état du marché. D'autre part, les entreprises canadiennes peuvent recevoir sur demande les rapports d'évaluation du projet.

Services régionaux: Les ambassades ou hauts-commissariats du Canada dans les pays bénéficiaires peuvent aider les entreprises canadiennes à prendre contact avec les organismes d'exécution de leur territoire respectif en leur indiquant des agents éventuels ou en les aidant à établir des rapports personnels avec le client, ce qui est vital pour réaliser des affaires dans cette partie du monde. Les services qu'offrent les délégués commerciaux régionaux vont de l'aide à la commercialisation aux conseils pour la préparation des offres.

PRINCIPAUX POINTS DE CONTACT
BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Adresse de la BAD:

Banque asiatique de développement
2330, boul. Roxas
Metro Manille, Philippines

Adresse postale:	P.O. Box 971 Manila Philippines 2800
Numéros de téléphone:	834-4444 (011-63-2) 711-3851 (Appels internationaux)
Télécopieur:	(011-63-2) 741-6961
Adresse télégraphique:	ASIANBANK MANILA
Télex:	23101 ADB PH 63587 ADB PN 40571 ADB PM

Agent de liaison de la BAD - Manille

Ambassade du Canada
9^e étage, Allied Bank Center
6754, avenue Ayala, Makati
Metro Manille
Philippines 3117

Adresse postale:	P.O. Box 987 Makati Central Post Office, Makati, Metro Manila Philippines 3117
------------------	---

Adresse télégraphique:	DOMCAN MANILA
Numéro de téléphone:	(011-63-2) 815-9536 à 41
Téléscripteur:	(Indicatif du pays 75) 63676 (63676 DOMCAN PN)

Agent de liaison avec la BAD - Ottawa

Louise Branch
Direction de l'expansion du commerce en Asie et Pacifique
Sud (PST)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Numéro de téléphone:	(613) 995-7680
Téléscripteur:	(613) 996-9510

- 11 -

APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX EXPORTATEURS :

- CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL
- PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS
D'EXPORTATION
- PROGRAMME DE COOPÉRATION INDUSTRIELLE DE L'ACDI
- CENTRE RÉGIONAL CANADA-ANASE (ACDI)
- SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le gouvernement fédéral a consacré 7,2 millions de dollars CAN à la création, au cours des 5 prochaines années, de Centres du commerce international (CCI) rattachés aux bureaux provinciaux du nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie (ISTC).

Ces centres offriront une gamme complète de services commerciaux, y compris des conseils à l'exportation et de l'information sur les débouchés commerciaux, en plus d'administrer le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Le réseau mondial d'information sur les exportations (WIN Exports) qui fournit des données essentielles sur les entreprises canadiennes et les détails de leurs activités commerciales constitue un élément important de ce service. Les 102 bureaux commerciaux du MAE aux quatre coins du globe font appel à ce répertoire informatisé des exportateurs canadiens pour trouver les compétences canadiennes qui correspondent aux possibilités commerciales décelées à l'étranger.

Afin de fournir des services d'exportation plus complets aux gens d'affaires de toutes les régions du pays, la Société pour l'expansion des exportations intégrera ses bureaux régionaux aux Centres à l'expiration des baux en cours. De même, les futures opérations régionales du Programme de coopération de l'ACDI avec le monde des affaires seront installées dans certains CCI, ce qui aura pour effet de regrouper les ministères et organismes fédéraux clés et d'en faciliter l'accès pour les exportateurs canadiens.

Les CCI pourront s'appuyer sur des outils traditionnels comme les profils de marchés étrangers et les analyses des agents, des maisons de commerce, des concessions réciproques de licences et des entreprises en participation. De même, les bases de données du MAE/ISTC informeront nos gens d'affaires de ce qui se prépare sur le plan des foires commerciales, des missions à l'étranger et des missions d'acheteurs au Canada.

Vous trouverez une liste des CCI au Canada et des délégués commerciaux affectés à chacun dans la section sur les points de contact de l'administration fédérale au Canada.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION

L'objectif majeur du PDME est d'aider les exportateurs canadiens du secteur privé à intensifier leurs activités de promotion commerciale sur les marchés étrangers et à y accroître leurs ventes de produits et de services canadiens. Le Programme atteint cet objectif en partageant avec les entreprises les frais associés aux activités de commercialisation que celles-ci ne pourraient ou ne voudraient entreprendre de leur propre initiative, en vue de diminuer les risques que présente la pénétration d'un marché étranger. Le PDME encourage les entreprises canadiennes n'ayant pas déjà fait de l'exportation à devenir exportatrices. Il encourage également les exportateurs canadiens actuels à pénétrer de nouvelles régions géographiques ou à exporter de nouveaux produits. Les entreprises qui désirent bénéficier du PDME peuvent s'adresser aux centres du commerce international à travers le Canada.

LES GENRES D'AIDE

Le Programme offre aux entreprises canadiennes de l'aide financière pour entreprendre divers genres d'activités de promotion commerciale ou pour participer à de telles activités.

Toutes les activités PDME doivent être commerciales, c'est-à-dire qu'elles doivent avoir comme objectif de générer des ventes. L'aide qu'accorde le PDME est fonction de la disponibilité des fonds.

Dans le cadre du PDME, on distingue deux grandes catégories d'activité: celles mises en marche par l'industrie et celles planifiées par le gouvernement.

Les activités mises en marche par l'industrie sont:

- ° la participation à des foires commerciales reconnues, à l'étranger;
- ° les visites à l'extérieur du Canada pour chercher des marchés;
- ° les visites d'acheteurs étrangers au Canada;
- ° les soumissions pour un projet à l'étranger qui fait l'objet d'un appel d'offres ou qui fait intervenir, sous d'autres formes, la concurrence internationale;
- ° la création de bureaux de vente à l'étranger (sauf aux Etats-Unis) afin d'entreprendre une activité de commercialisation soutenue dans un marché où le requérant est déjà présent;

- ° des accords de commercialisation qui intéressent surtout les entreprises de taille moyenne qui ont une bonne expérience de l'exportation;
- ° les activités spéciales pour des organismes, offices de commercialisation et agences sans but lucratif et ne pratiquant pas la vente, dans les secteurs de l'alimentation, l'agriculture et la pêche

Les activités planifiées par le gouvernement sont:

- ° les missions commerciales, comprenant les déplacements de représentants canadiens auprès des marchés étrangers, l'accueil de représentants d'entreprises ou de gouvernements étrangers au Canada, et la participation à des foires commerciales où la présence d'entreprises canadiennes est importante; les foires commerciales à l'étranger. La participation à ces activités se fait sur invitation du gouvernement.

COMMENT OBTENIR L'APPUI FINANCIER DU PROGRAMME DE COOPÉRATION
INDUSTRIELLE DE L'ACDI

Le Programme de coopération industrielle (PCI) de l'ACDI a pour objectif de seconder les efforts de développement économique et social des pays du tiers monde.

Le PCI comporte plusieurs mécanismes susceptibles d'aider le secteur privé canadien à concourir à cet objectif, notamment le Mécanisme canadien de préparation de projets (MCP) et des mécanismes de soutien de l'investissement.

Le MCP sert surtout à appuyer les études préliminaires que mènent des consultants qui espèrent obtenir d'organismes autres que l'ACDI la mission d'étudier à fond la faisabilité de projets d'investissement dans les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Ils espèrent également repérer pour le compte d'autres entreprises canadiennes d'éventuels marchés de biens et de services financés par des institutions financières internationales (IFI) à l'aide de fonds déliés.

Sont admissibles au PCI les projets qui contribuent entre autres :

- à créer de l'emploi dans le pays hôte (notamment pour les femmes);
- à procurer au pays hôte des devises grâce à la fabrication de produits de remplacement des importations;
- à stimuler la demande des biens et services du pays hôte;
- à améliorer l'environnement du pays hôte (c'est-à-dire réduire la pollution);
- à augmenter la capacité du gouvernement du pays hôte à financer son programme de développement en réaménageant son assiette fiscale.

Si vous voulez mettre sur pied une entreprise conjointe (dans le secteur secondaire ou tertiaire), faire exploiter votre technologie sous licence, conclure un accord de coproduction ou établir quelque autre arrangement qui soit avantageux tant pour vous que pour un ou plusieurs des pays en question, vous pouvez obtenir du PCI jusqu'à 365 000 \$ répartis comme suit :

- jusqu'à 15 000 \$ au titre de vos pourparlers initiaux (étude exploratoire);
- jusqu'à 100 000 \$ au titre de la conclusion d'un accord écrit qui soit satisfaisant pour vous-même, votre partenaire et les autorités de coordination

de l'investissement du pays hôte (étude de viabilité);

- jusqu'à 250 000 \$ au titre de la consolidation du transfert technologique (soutien de projets).

Pour obtenir ces contributions, vous devez présenter au PCI une proposition écrite contenant tous les éléments d'information suivants :

- un exemplaire dûment rempli du Questionnaire d'information sur le requérant (vous pouvez l'obtenir en vous adressant à Lance Bailey, au (819) 997-0565, ou à Rick McTaggart, au (819) 997-0562) ainsi que votre dernier état financier;
- un texte précisant la nature de votre projet et décrivant votre partenaire du pays hôte, ainsi qu'un budget indiquant sur trois colonnes, pour chaque poste de dépense, la contribution que propose votre entreprise et celle qu'elle attend du partenaire et de l'ACDI;
- les contributions prévues de votre projet au développement social et économique du pays hôte; et
- les raisons pour lesquelles le contribuable canadien devrait contribuer à votre projet (c'est-à-dire comment celui-ci va au Canada, créer de l'emploi, générer des devises, améliorer la sécurité des importations stratégiques, etc.).

Le PCI contribue également au détachement de conseillers canadiens en investissement auprès de la Malaysian Industrial Development Authority (MIDA), à Kuala Lumpur, et de la Badan Koordinasi Penanaman Modal (BKPM), à Djakarta.

CONTRIBUTIONS ÉVENTUELLES DU PCI-ACDI

(mise à jour du 31 janvier 1989)

	<u>Étude exploratoire</u>	<u>Étude de viabilité</u>	<u>Soutien de projets</u>	<u>Mécanisme canadien de préparation de projets</u>
<u>Condition préalable :</u>	<u>Partenaire éventuel</u>	<u>Lettre d'intention</u>	<u>Accord formel</u>	<u>Preuve de finance- ment en aval</u>
Billets d'avion en classe économique	oui	100% vers le PVD 50% à partir du PVD	oui	oui
Indemnités journalières en pays hôte à 150 \$	oui	oui	oui	oui
Indemnités journalières au Canada à 141 \$	oui	50%	oui	si nécessaire
Services d'analystes de marchés, d'ingénieurs, de comptables agrés, d'avocats	non	50%	non	si nécessaire
Votre propre temps	non	non	non	jusqu'à 500 \$ par jour
Contribution maximale ACDI	15 000 \$	100 000 \$	250 000 \$	350 000 \$
Certificat de comptable agrée requis	oui	oui	oui	oui
Reçus originaux requis	non	non	non	non
Résultat souhaité	lettre d'intention	accord formel	profits	recommandations à votre client

CENTRE RÉGIONAL CANADA-ANASE (ACDI)

Le 20 juin 1987, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, annonçait à la Conférence post-ministérielle de l'ANASE à Singapour que, en plus d'être élargi, le programme canadien de coopération avec les pays membres de l'ANASE changerait de pôle et d'orientation.

Pour appuyer cette initiative et donner suite aux recommandations issues d'une étude de l'ACDI menée par un comité parlementaire canadien, le gouvernement du Canada créera, à Singapour, un Centre Canada-ANASE qui assurera une plus forte présence canadienne et permettra de mieux focaliser les programmes régionaux de l'ACDI.

Le Centre Canada-ANASE fait partie des efforts du gouvernement canadien pour décentraliser les activités de l'ACDI. Le Centre, aménagé à proximité du Haut-Commissariat du Canada à Singapour, devrait être prêt en mai 1989.

Le Centre concentrera ses efforts au début sur la gestion des programmes de l'ACDI qui visent les pays de l'ANASE et les organisations régionales. Ses agents travailleront en étroite collaboration avec les représentants diplomatiques canadiens dans la région et assureront à leurs missions des ressources plus grandes qu'à l'heure actuelle. À mesure que le Centre deviendra opérationnel, son mandat sera étendu à une gamme plus grande d'intérêts canadiens. Son objectif principal sera de faciliter l'établissement de liens et de relations institutionnelles entre les pays membres de l'ANASE et le Canada. Outre l'aide au développement, ses domaines d'activités prioritaires devraient comprendre le perfectionnement des ressources humaines, la coopération institutionnelle (notamment entre établissements d'enseignement) et la coopération au niveau des entreprises.

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada chargé d'offrir des services d'assurance-crédit à l'exportation, des prêts, des garanties et d'autres services financiers pour favoriser le commerce extérieur du Canada.

La SEE offre des programmes d'assurance pour protéger les exportateurs contre les risques de non-paiement de la part de leurs acheteurs étrangers; protéger leurs investissements à l'étranger; protéger leurs fournisseurs canadiens contre les risques de non-paiement; et protéger les membres de consortiums canadiens d'exportation contre les pertes qu'entraîne un manquement de l'un des partenaires.

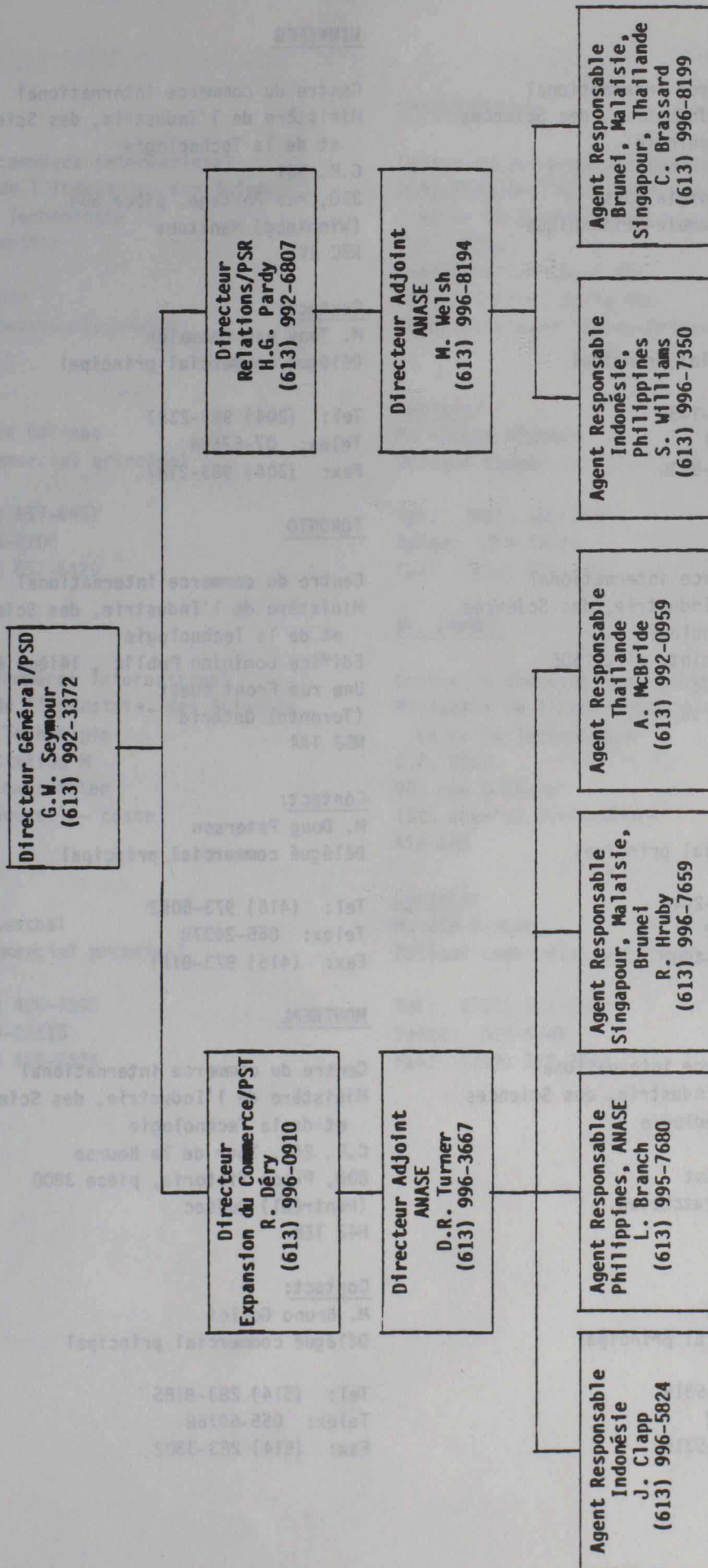
Dans le cadre du financement à l'exportation, la SEE prête des fonds aux acheteurs étrangers afin qu'ils puissent acheter des biens et services canadiens, et paie directement les exportateurs en espèces. En outre, la Société délivre des garanties sur prêt et des garanties-cautions de soumission et de bonne fin qui facilitent l'accès au financement du secteur privé, car elles éliminent les risques pour les établissements financiers qui appuient directement les exportateurs.

- 12 -

POINTS DE CONTACTS

- POINTS DE CONTACT AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
AU CANADA (MAE, CCI, ACDI, SEE)
- DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX DU CANADA DANS LES PAYS DE
L'ANASE
- POINTS DE CONTACT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ
- CENTRES D'INFORMATION COMMERCIALE DE L'ANASE AU
CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ASIE ET PACIFIQUE SUD



CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL - PERSONNES CONTACT

VANCOUVER

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
C.P. 11610
900-650, rue Georgia Ouest
(Vancouver) Colombie-Britannique
V6B 5H8

Contact:

M. Zen Burianyak
Délégué Commercial principal

Tel: (604) 666-1438
Telex: 04-51191
Fax: (604) 666-8330

EDMONTON

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
Edifice Cornerpoint, pièce 505
10179-105ième rue
(Edmonton) Alberta
T5J 3S3

Contact:

M. Jack Kepper
Délégué commercial principal

Tel: (403) 495-2944
Telex: 037-2762
Fax: (403) 495-4507

SASKATOON

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
6ième étage
105-21ième rue Est
(Saskatoon) Saskatchewan
S7K 0B3

Contact:

M. A.D.D. McEwen
Délégué commercial principal

Tel: (306) 975-5315
Telex: 074-2742
Fax: (306) 975-5315

WINNIPEG

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
C.P. 981
330, rue Portage, pièce 608
(Winnipeg) Manitoba
R3C 2V2

Contact:

M. Tony van Rosmalen
Délégué commercial principal

Tel: (204) 983-2387
Telex: 07-57624
Fax: (204) 983-2187

TORONTO

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
Edifice Dominion Public, 14ième étage
Une rue Front ouest
(Toronto) Ontario
M5J 1A4

Contact:

M. Doug Paterson
Délégué commercial principal

Tel: (416) 973-5052
Telex: 065-24378
Fax: (416) 973-8161

MONTREAL

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
C.P. 247, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, pièce 3800
(Montréal) Québec
H4Z 1E8

Contact:

M. Bruno Goulet
Délégué commercial principal

Tel: (514) 283-8185
Telex: 055-60768
Fax: (514) 283-3302

MONCTON

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
Place Assumption
C.P. 1210
770, rue Main
(Moncton) Nouveau-Brunswick
E1C 8P9

Contact:

M. Guy-André Gélinas
Délégué commercial principal

Tel: (506) 857-6452
Telex: 014-2200
Fax: (506) 857-6429

HALIFAX

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
C.P. 940, Station M
1496, rue Lower Water
(Halifax) Nouvelle- cosse
B3J 2V9

Contact:

M. Doug Rosenthal
Délégué commercial principal

Tel: (902) 426-7540
Telex: 019-22525
Fax: (902) 426-2624

CHARLOTTETOWN

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
C.P. 1115
Confederation Court Mall
134, rue Kent, Suite 400
(Charlottetown) le-du-Prince- douard

Contact:

M. Fraser Dickson
Délégué commercial principal

Tel: (902) 566-7443
Telex: 014-44129
Fax: (902) 566-7450

ST. JOHN'S

Centre du commerce international
Ministère de l'Industrie, des Science
et de la Technologie
C.P. 8950
90, rue O'Leary
(St. John's) Terre-Neuve
A1B 3R9

Contact:

M. Jim Harman
Délégué commercial principal

Tel: (709) 772-5511
Telex: 016-4749
Fax: (709) 772-2373

Région de l'Atlantique
Ministère de l'Industrie, des Sciences
et de la Technologie
C.P. 1115
134, rue Kent, Suite 400
(Charlottetown) le-du-Prince- douard

Tel: (902) 426-7540
Telex: 019-22525
Fax: (902) 426-2624

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

BUREAU CENTRAL

Agence canadienne de développement international
Place du Centre
200 Promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Tél: (613) 997-5456

CENTRES RÉGIONAUX D'INFORMATION

Montréal

Marcel Sicard
Conseiller
Centre du Commerce International
3800-800 Place Victoria
C. P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8

Tél: (514) 283-3428

Vancouver

Malcolm Sutherland-Brown
Conseiller
Centre du Commerce International
C. P. 11610
900-650 rue Georgia ouest
Vancouver, B. C.
V6B 5H8

Tél: (604) 666-1442

**SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION
DES EXPORTATIONS**

Siège social

151 rue O'Connor
C.P.655,
OTTAWA, Ontario
K1P 5T9

Tel: (613) 598-2500
Télex: 053-4136
Télécopieur: (613) 237-2690

Région de la Colombie-Britannique et du Yukon,

One Bentall Centre,
Bureau 1030,
505, rue Burrard
VANCOUVER (C.B.)
V7X 1M5

Tél: (604) 688-8658
Télécopieur: (604)688-3710

Région des prairies et du nord

Bow Valley Square III
Bureau 2140
255, 5e Avenue S.O.
CALGARY, Alberta
T2P 3G6

Tél: (403) 294-0928
Sans Frais: 1-800-861-8638
Télécopieur: (403) 294-1133

Région de l'Ontario

Édifice de la Banque Nationale
Bureau 810
C.P. 810
150, rue York
TORONTO, Ontario
M5H 3S5

Tél: (416) 364-0135
Télécopieur: (416) 862-1267

Région du Québec

800, place Victoria
Bureau 2724,
C.P. 124, Succursale postale
Tour de la Bourse,
MONTREAL, Québec
H4Z 1C3

Tél: (514) 878-1881
Télécopieur: (514) 878-9891

Région de l'Atlantique

Édifice de la banque Toronto-Dominion
Bureau 1003
1791, rue Barrington
HALIFAX, Nouvelle-Ecosse
B3J 3L1

Tél: (902) 429-0426
Télécopieur: (902) 423-0881

Bureau de district du Manitoba et de la Saskatchewan,

8ième étage,
330, avenue Portage,
WINNIPEG, Manitoba
R3C 0C4

Tél: (204) 942-0226
Télécopieur: (204) 983-2187

Bureau de district d'Ottawa

151, rue O'Connor
OTTAWA, Ontario
K1P 5T9

Tél: (613) 598-2992
Télécopieur: (613) 237-2690
Télex: 053-4136

Bureau de district de London

Bureau 303
451, rue Talbot
LONDON, Ontario
N6A 5C9

Tél: (519) 645-5828
Télécopieur: (519) 645-4483

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX DU CANADA 'A L'ANASE

Indonésie

M. Douglas I. Campbell
Conseiller commercial
Ambassade du Canada
5ième étage, Wisma Metropolitan 1
Jalan Jenderal Sudirman Kav 29
Djakarta Selatan 12920,
Indonésie
(Adresse postale:
P.O. Box 52/JKT
Djakarta, D.K.I.
Republic of Indonesia

Tel: (011-62-21) 510-709

Telex: (Code de destination 73)
62131
(62131 DMCAN JKT)

Fax: (011-62-21) 578-2251

Malaisie

Mr. Mark Romoff
Conseiller commercial
Haut commissariat du Canada
Plaza MBF, 7ième étage
Jalan Ampang,
50450 KUALA LUMPUR
Malaisie
(Adresse postale:
P.O. Box 10990
50732 KUALA LUMPUR,
Malaysia)

Tel: (011-60-3) 261-2000

Telex: (Code de destination 84)
30269
(DOMCAN MA 30269)

Fax: (011-60-3) 261-3428

Les Philippines

M. David McNamara
conseiller commercial
Ambassade du Canada
9ième étage, Allied Bank Centre
6754, av. Ayala
Makati, Manille métropolitain,
Philippines 3117
(Adresse Postale:
P.O. Box 971, Makati Central Office
Metro Manila
Republic of the Philippines
3117

Tel: (011-63-2) 815-9536

Telex: (code de destination 75)
63676
(63676 DOMCAN PN)

Fax: (011-63-2) 815-9595

Singapour

M. Denis Comeau
conseiller commercial
Haut commissariat du Canada
80 Anson Road
IBM Towers
Republic of Singapore, SINGAPORE 0207
(Adresse Postale:
Robinson Road, P.O. Box 845
SINGAPORE 9016
Republic of Singapore

Tel: (011-65) 225-6363

Telex: (Code de destination 87)
RS21277
DOMCAN RS21227)

Fax: (011-65) 225-2450

Tel: (518) 645-5888
Télécopieur: (518) 645-4483

Thaïlande

M. Robert Vanderloo
Conseiller commercial et consul,
Ambassade du Canada
The Boomitr Bldg., 11ième étage
138 Silom Road
P.O. Box 2090
BANGKOK 10500
Kingdom of Thailand

Tel: (011-66-2) 234-1561/8

Telex: (code de destination 86)
82671
(82671 DOMCAN TH)

Fax: (011-66-2) 236-6463

POINTS DE CONTACT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

Conseil de commerce Canada-ANASE
La Chambre de Commerce du Canada
55, rue Metcalfe, pièce 1160
(Ottawa) Ontario
K1P 6N4

Tel: (613) 238-4000

Fondation Asie Pacifique du Canada
999 Canada Place, pièce 666
(Vancouver) British Columbia
V6C 3E1

Tel: (604) 684-5986

Association des exportateurs canadiens
99, rue Bank, pièce 250
(Ottawa) Ontario
K1P 6B9

Tel: (613) 238-8888

Association des importateurs canadiens
210, rue Dundas ouest, pièce 700
(Toronto) Ontario
M5G 2E8

Tel: (416) 595-5333

Conseil des gens d'affaires Canada-Indonésie
World Trade Centre
60, rue Harbour
(Toronto) Ontario
M5J 1B7

Tel: (416) 863-2006

L'Association des manufacturiers canadiens
Une rue Yonge, 14 ième étage
(Toronto) Ontario
M5E 1J9

Tel: (416) 363-7261

Bureau de promotion du commerce Canada
400, rue Cumberland, pièce 1012
(Ottawa) Ontario
K1N 8X3

Tel: (613) 233-3925

CENTRES D'INFORMATION COMMERCIALES DES PAYS DE L'ANASE

Brunei

Haut-commissariat pour le Brunei
866 United Nations Plaza, Bureau 248
NEW YORK, New York 10017
USA

Tel: (212) 838-1600

Indonésie

Ambassade de la République de l'Indonésie
287, rue MacLaren
(Ottawa) Ontario
K2P 0L9

Tel: (613) 236-7403

Les autres bureaux de l'Indonésie:

Le Consulat de l'Indonésie
425, avenue University, 9ième étage
(Toronto) Ontario
M5G 1T6

Tel: (416) 591-6461

Le Consulat de l'Indonésie
1455, rue West Georgia, 2ième étage
(Vancouver) British Columbia
V6G 2T3

Tel: (604) 682-8855

Malaisie

Haut-commissariat pour la Malaisie
60, rue Boteler
(Ottawa) Ontario
K1N 8Y7

Tel: (613) 237-5182

Autre bureau de la Malaisie:

Le Consulat de la Malaisie
34, rue King est, pièce 1201
(Toronto) Ontario
M5C 1E6

Tel: (416) 869-3886-7

Brésil

Les Philippines

Ambassade des Philippines
130, rue Albert, pièce 606,
(Ottawa) Ontario
K1P 5G4

Tel: (613) 233-1121

Les autres bureaux des Philippines:

Le Consulat des Philippines
151, chemin Avenue, pièce, 365
(Toronto) Ontario
M5S 1T5

Tel: (416) 922-7181

Le Consulat des Philippines
301-308, 470, rue Granville
(Vancouver) Colombie Britannique
V6V 1V5

Tel: (604) 685-7645

Singapour

Haut-Commissariat pour la République de Singapour
Two United Nations Plaza, 25th Floor
NEW YORK, New York 10017
USA

Tel: (212) 826-0840-4

Autre bureau de Singapour:

Représentant du commerce et expansion pour Singapour
Standard Life Centre
121, rue King ouest, Bureau 1000
Case Postale 9
(Toronto) Ontario
M5H 3T9

Tel: (416) 363-8227

Trade Development Board
c/o United Overseas Bank
Park Place, Suite 880
666 Burrard Street
(Vancouver) British Columbia
V6C 2X8

Tel: (604) 662-7055

Indonésie

Malaisie

Thaïlande

Ambassade du Royaume de Thaïlande
Bureau du conseiller commercial
396 rue Cooper, pièce 310
(Ottawa) Ontario
K2P 2H7

Tel: (613) 238-4002

L'autre bureau de Thaïlande:

Thai Trade Centre
Direction de la promotion des exportations
Ministère du commerce
Gouvernement du Royaume de Thaïlande
105-736, rue Granville
(Vancouver) Colombie Britannique
V6Z 1G3

Tel: (604) 687-6400

DOCS

CA1 EA438 E86 FRE

1989

Guide de l'exportateur a l'ANASE :
Brunei, Indonesie, Malasie,
Philippines, Singapour, Thaïlande.

--

43248775

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01029441 4

